



HAL
open science

Les textes de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak

Marc Gabolde, Luc Gabolde

► **To cite this version:**

Marc Gabolde, Luc Gabolde. Les textes de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak : reconstitution architecturale et restitution épigraphique. Kyphi, 2016, Un savant au pays du fleuve-dieu, 7, pp.45-110. hal-01417045

HAL Id: hal-01417045

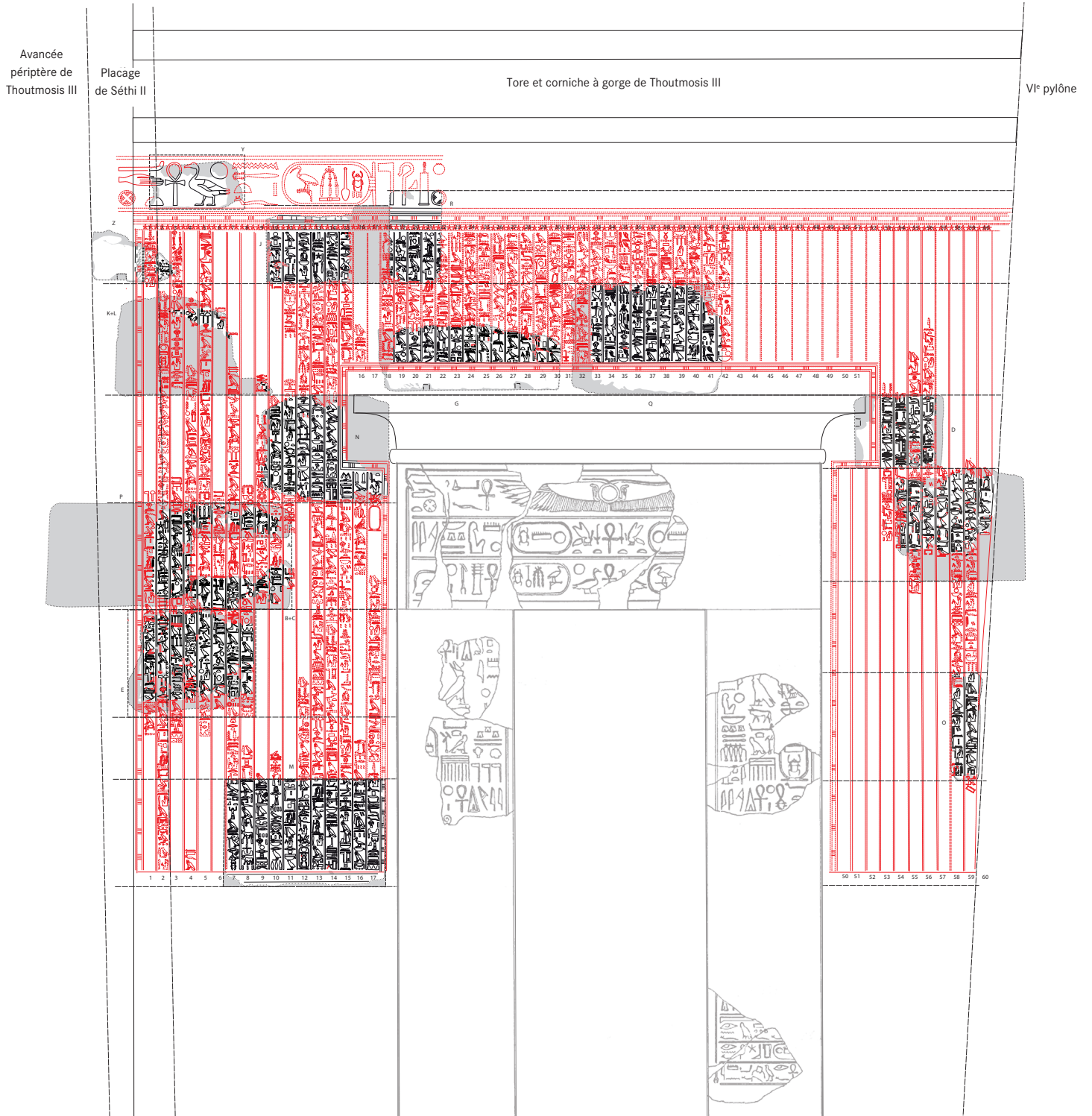
<https://hal.science/hal-01417045>

Submitted on 15 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



Pl. I Reconstitution de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak, vue d'ensemble

Luc Gabolde
CNRS, UMR 5140

Marc Gabolde
Université Paul-Valéry
Montpellier III

Les textes de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak

Reconstitution architecturale et restitution épigraphique

Paul Barguet, auquel Karnak doit une si pénétrante compréhension non seulement de son évolution historique mais surtout de son fonctionnement liturgique et de son essence théologique, a exploré dans sa somme magistrale consacrée au temple d'Amon-Rê la plupart des thèmes étudiés dans les lignes qui suivent. Il a été un maître subtil et généreux de son savoir et c'est pour nous un honneur particulier de lui dédier ce travail dont nous pouvons croire qu'il l'aurait plus qu'intéressé.

Le Pr. Nicolas Grimal a livré dans deux publications, en 2006 puis en 2009, les fac-similés, la traduction et un commentaire des blocs des *Annales de Thoutmosis III* qui avaient été réemployés, en superstructure comme en fondation, par Séthy II lors du réaménagement ramesside du mur sud de cour du VI^e pylône¹. À l'occasion du démontage de « l'arche fortuite » et de ses fondations, de nouveaux blocs étaient en effet venus s'ajouter à ceux déjà repérés par G. Legrain² et dont les parties accessibles avaient été publiées par K. Sethe dans les *Urkunden*³.

On peut se féliciter qu'ait été ainsi livrée dans de très brefs délais à la communauté des savants cette documentation largement inédite et sans conteste très novatrice. Ces éditions furent suivies, dans la foulée, d'une synthèse proposant un point sur la politique architecturale de Thoutmosis III à Karnak⁴. La disposition relative des blocs semblait néanmoins demeurer problématique, voire impossible à restituer⁵.

Un nouvel examen des vestiges nous a toutefois permis de constater que l'on pouvait tenter plusieurs hypothèses de raccords et, de proche en proche, proposer de replacer l'ensemble des blocs retrouvés sur la paroi sud de la *Salle des Annales*⁶. Nous livrons donc ici ces nouveaux résultats d'étape en complément de ceux déjà obtenus par le Pr. Grimal.

1. GRIMAL, 2006a, p. 583-601; *id.* 2009, p. 105-120. Les blocs M et R sont reproduits en photos dans BURGOS, LARCHÉ, 2008 II, p. 258-259.

2. LEGRAIN, 1901,

3. *Urk.* IV, 735,3-738,14.

4. GRIMAL, 2006b, p. 966-983.

5. GRIMAL, 2009, p. 107: « (...) ces fragments n'ayant aucun raccord commun (...) ».

6. Nous sommes considérablement reconnaissants au CFEETK, tout spécialement à S. Biston-Moulin et à Chr. Thiers, de nous avoir fourni les photos numériques de la documentation du Centre qui nous ont permis d'effectuer les fac-similés présentés ici. Nos remerciements vont également à Ph. Abrahami qui nous a éclairés sur le sens précis des mots du texte cunéiforme des *Annales d'Assoubanipal* et nous a fourni de précieuses références, et à Fr. Payraudeau qui nous a communiqué des données bibliographiques récentes sur les événements historiques qui entourèrent le sac de Thèbes par Assoubanipal. Nous adressons un remerciement tout spécial à J.-Fr. Carloti, chercheur au CNRS, UMR 8164, qui a réalisé le plan de la zone concernée par la présente étude (pl. III b).

I - LES ASSEMBLAGES ET LA DISPOSITION DES BLOCS

Les assemblages suggérés ici (pl. I) ont été effectués en tirant parti de certaines particularités architecturales des blocs et en regroupant les unités thématiques, tout en profitant au premier chef des ressources fournies par la continuité des textes.

Au registre des détails architecturaux un certain nombre de caractéristiques stéréotomiques des blocs, fort instructives et utiles à leur remplacement doivent être mentionnées :

- Le bloc P a été taillé sur sa gauche en crossette afin de pouvoir s'adapter à l'angle sud-ouest de l'avancée périptère que Thoutmosis III avait édifée devant son reposoir de barque (fig. 1, pl. III b). Il marque donc la limite est (gauche) de la paroi sud des *Annales*.

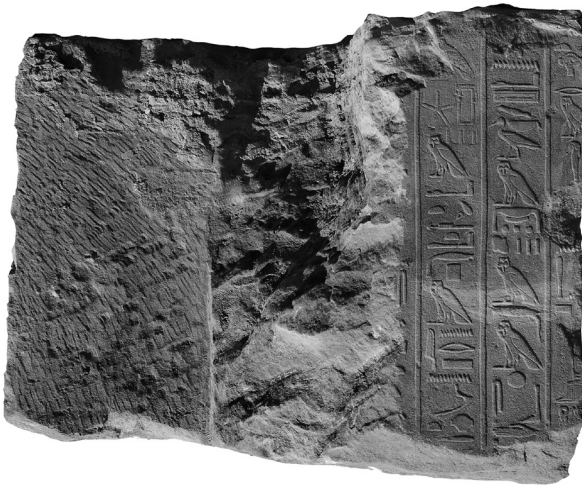


Fig. 1

Le bloc P entier avec sa taille en crossette pour permettre l'encastrement de l'angle sud-ouest de l'avancée périptère. Une retaille supplémentaire a été effectuée au centre lors du remploi (cliché © CFEETK n° 106517)

- Le bloc I présente sur sa droite une encoche en crossette destinée à épouser les parois talutées de l'angle sud-est du VI^e pylône (fig. 2). Il marque donc la limite ouest (droite) de la paroi sud.



Fig. 2

Le bloc I avec sa taille en crossette (oblique) pour permettre l'encastrement de l'angle sud-est taluté du môle sud du VI^e pylône (cliché L. Gabolde)

– Le bloc D présente une zone sans décor à gauche (fig. 3) et on a fait l’hypothèse qu’elle correspond à la zone d’emprise du débord de la corniche (en symétrie avec le bloc N de l’autre côté) et que la bordure, qui avait dû être peinte, avait disparu avec le reste de la polychromie.

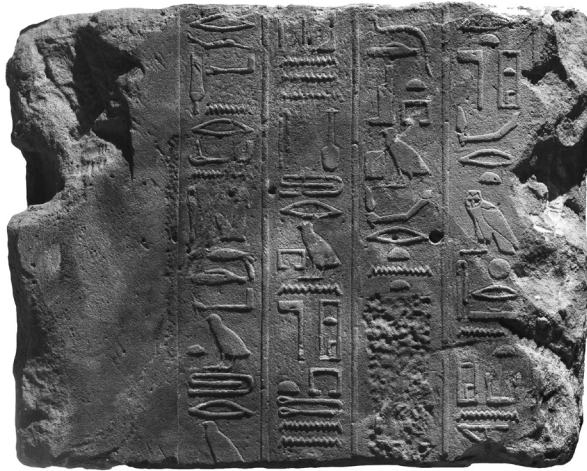


Fig. 3

Le bloc D qui présente une zone sans décor, symétrique de la zone frangée d’une bordure du bloc N de l’autre côté de la corniche (cliché © CFEETK n° 77669)

– Les blocs D et I sont calés, à gauche, pour le bloc D, par la zone sans décor correspondant à l’emprise de l’extrémité droite de la corniche et à droite, pour le bloc I, par la taille en crossette réalisée pour l’encastrement du VI^e pylône. La correspondance des colonnes de textes achève de figer l’emplacement de l’assemblage.

– Le bloc M comporte des lignes de séparation ou de bordure rigoureusement verticales et parallèles entre elles (fig. 4), comme permet d’en juger le relevé en *fac-similé* sur film acétate réalisé à même la surface inscrite que nous avons pu consulter (CFEETK n° 104846) : en l’absence de fruit, notamment à droite, son remplacement contre le jambage gauche de la porte s’avère être la seule solution susceptible d’être retenue.



Fig. 4

Le bloc M, photo recalée sur le fac-similé : les colonnes et le bord droit sont verticaux (cliché © CFEETK n° 104859)

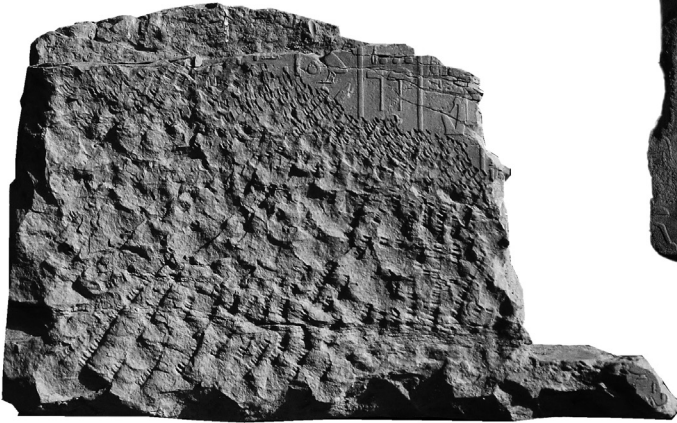


Fig. 5 Le bloc K + L retaillé et martelé lors du remploi (cliché L. Gabolde)



Fig. 6 Le bloc N bordant la porte avec le décrochement de la bordure pour la corniche. L'encoche avait dû être rebouchée pour permettre de compléter la bordure (cliché © CFEETK n° 104864)

– Les blocs K et L ne forment en réalité qu'un seul bloc, il est vrai sévèrement retaillé et martelé, où deux zones distinctes portent encore aujourd'hui des fragments de colonnes d'inscription (fig. 5).





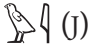

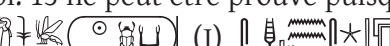
– Le bloc N présente la particularité d'avoir une sorte d'encoche, peu profonde (ce ne peut donc être un encastrement d'architrave), avec une frise de bordure qui ne suit, qu'approximativement, cette dernière (fig. 6). Une partie de la bordure avait en effet été gravée sur le bloc qui avait anciennement bouché cette encoche. Il est possible qu'elle ait eu un rapport direct avec le débord de la corniche et le scellement de cette dernière dans la paroi, aussi nous mettons de fait ce cadre en relation avec le débord gauche de la corniche de la porte.

– La restitution de l'assisage primitif ou du format originel des blocs a été, ponctuellement, d'une réelle aide pour le positionnement de certains vestiges, comme le groupement P, A et B + C, ou les placements de J, R G et Q, ou encore pour l'ajustement de D et I. Toutefois, le constat manifeste que les assises n'étaient pas de hauteur égale, qu'elles n'étaient pas régulières, que des décrochements intervenaient à l'occasion ou que certains blocs avaient été retaillés lors du remploi, ne permettait pas de faire de l'assisage un critère définitif de placement.

– La place exacte des blocs O, K + L et Z est encore un peu incertaine aujourd'hui et d'autres solutions de placement peuvent être proposées, quoique la présente hypothèse de restitution fonctionne très correctement.

B. Continuité J + M (fig. 8)

La continuité des textes entre les blocs J au sommet de la paroi et M au bas de celle-ci est établie de la manière suivante :

- Le passage de la col. (M) 9 à (J) 10 est marqué par la répétition thématique du terme *hrp*, ce qui ne constitue pas un indice fort mais à tout le moins plus qu'une simple coïncidence.
- Le passage de la col. 10 à la col. 11 avec la séquence (M)  (J)  « des parures, des volatiles et de l'encens [...] » est assuré grâce au parallèle du mur sud de l'Akhmenou de Thoutmosis III (Urk. IV, 1268,19) : .
- Le passage de la col. 11 à la col. 12 est assuré grâce à la séquence (M)  (J)  qui jalonne régulièrement tout le texte de Thoutmosis III (par exemple, col. 59).
- Le passage de la col. 12 à la col. 13 ne peut être prouvé puisqu'il y a changement de phrase (M)  (J)  « ... dans l'intervalle des deux pylônes qu'avait réalisés mon (grand-)père Âa-kheper-ka-Rê (= Thoutmosis I^{er}). (J')ai (donc) érigé pour lui une grande porte ». Néanmoins, la description probable du massif de chemisage des obélisques,

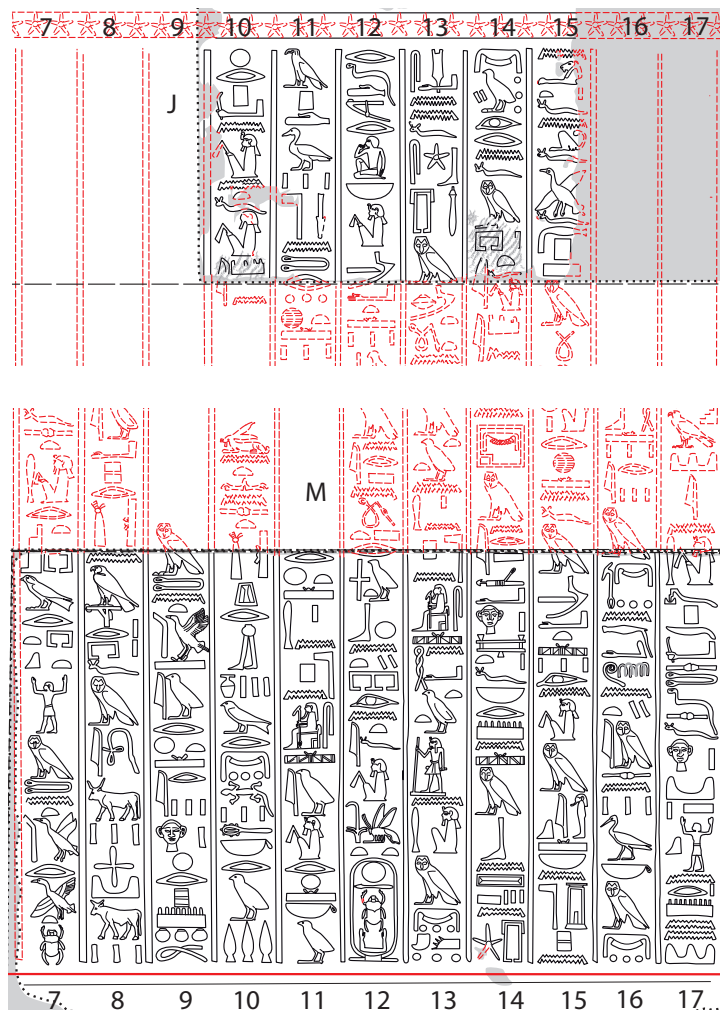
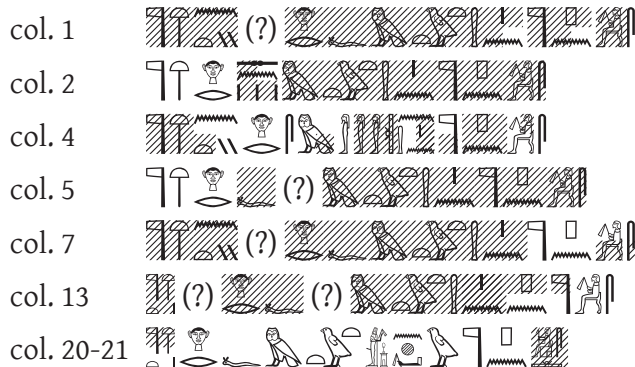


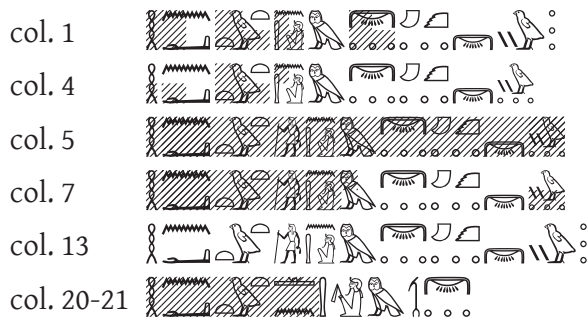
Fig. 8 Raccords entre les blocs J et M

Les séquences récurrentes

Plusieurs longues séquences peuvent être restituées sans embarras tant leurs formulaires sont stéréotypés. C'est ainsi le cas des descriptions des décors gravés, majoritairement sur les vantaux des portes qui, à l'emploi du pronom relatif près et avec d'infimes variantes sur le genre et le nombre d'un des antécédents ou la nature du placage, semblent pratiquement immuables dans ce texte. La régularité dans l'énumération des termes autorise donc, aux variantes graphiques près, une grande confiance dans les restitutions proposées.



Et la séquence qui lui fait suite :



En règle générale, les accès à un espace sont décrits en nommant successivement :

1. Le pylône à un ou deux môles s'il existe (*bhnt* / *bhnty*) avec son matériau ;
2. La porte (*sb3* / *sb3 3* / *sb3 wr*) avec son matériau, voire ses décors et ses dimensions ;
3. Les vantaux. Ces derniers (simples, doubles ou multiples), sont principalement décrits avec la succession suivante : le matériau (bois-*š*), le placage, parfois le décor et, éventuellement, le bardage en milieu ou fin de séquence.

L'organisation générale du texte

Le récit de Thoutmosis III était réparti sur au moins soixante colonnes de texte verticales, toutes orientées dans le même sens (les hiéroglyphes tournés vers la gauche) et qui se lisent de gauche à droite. La col. 60 était plus courte que les autres en raison du fruit marqué du VI^e pylône.

Le texte est aujourd'hui divisé en deux parties séparées par une longue lacune qui court des col. 43 à 52.

La première partie, qui occupe les col. 1 à 42 (pl. II et III a), traite des constructions du roi dans la partie centrale, d'une part, et, d'autre part, à partir de la col. 19, de celles qui ont été érigées dans

le secteur méridional. Elle est elle-même subdivisée en plusieurs sous-sections thématiques que l'on peut résumer comme suit : les constructions de la partie centrale semblent débiter au cœur du sanctuaire (soit dans la « cour du Moyen Empire », soit à l'intérieur du sanctuaire de barque) puis progressent vers l'ouest et de manière concentrique : le reposoir de barque en granit peut-être, puis l'avancée périptère qui le précède, d'éventuels dispositifs à parois-écrans aux alentours, ensuite les cours à péristyle au nord et au sud de la salle des *Annales*, puis les piliers héraldiques de la même salle. Un premier récapitulatif clôt cette section puis ce sont le mobilier liturgique, les dotations d'offrandes et l'assignation du personnel clérical qui sont évoqués. La description des constructions reprend ensuite avec celle du chemisage des obélisques dans la *Ouadjyt*, celle des obélisques du parvis du IV^e pylône, celle de la chapelle en calcite (apparemment située également dans la « cour de fêtes »). Un passage semble ensuite consacré à la description des obélisques d'électrum clair que le roi avait dédiés à Amon, puis à des éléments qui semblent appartenir à la grande barque fluviale *Ouserhat*. Le récit se poursuit au-dessus de la porte (pl. III a) avec la description d'éléments situés au voisinage de l'axe sud : le VII^e pylône, sa porte, ses mâts, ses colosses et ses obélisques. Viennent ensuite le Lac Sacré du Sud et ses plantations environnantes, la chapelle de calcite du lac, puis un Lac du Nord encore assez énigmatique.

La seconde partie, de la col. 53 à la col. 60 (pl. IV), semble quant à elle concerner les éléments distinctifs de l'*Akhmenou*, bien que le nom de l'édifice n'y apparaisse nulle part laissant une importante place au doute. On revient semble-t-il sur les circonstances de sa construction et on y décrit, avec une insistance marquée, la sacralité des espaces et les fonctions complexes de diverses parties du bâtiment.

Les restitutions

L'édition du texte que nous proposons ici comporte des restitutions parfois très étendues⁸. Ce parti s'explique du fait que, comme cela a déjà été mis en lumière, nombre de séquences très stéréotypées se répètent tout au long du récit, tandis que les textes de construction de Thoutmosis III sont nombreux et fournissent un fonds de parallèles abondant. Il est enfin possible de suppléer largement les absences du texte en se fondant sur la cohérence de la composition du récit et la vraisemblance des restitutions architecturales déductibles de la description. On donnera du reste en notes les commentaires et parallèles qui permettent de les justifier.

Il faut noter à ce propos que si l'assemblage des blocs et la répartition de ceux-ci dans l'espace paraissent relativement assurés, nous l'avons vu, par l'étude de la stéréotomie des pierres et l'examen des raccords, en revanche, le détail des textes reconstitués, fondé seulement sur les parallèles, est fatalement plus incertain : on ne peut être sûr ni des graphies ni de l'ensemble du lexique, ni des formules employées à l'origine. Nos reconstitutions – indiquées en caractères gris entre crochets – doivent, de ce point de vue, être considérées davantage comme une aide à la lecture que comme une proposition définitive et absolument fiable des inscriptions. Qu'elles puissent aider à la compréhension et alimenter les débats sont leurs seules ambitions.

8. « *Attamen quia citius emergit veritas ex errore quam ex confusione* » (F. BACON, [éd. 1858], Chap. XX, p. 261).

III - TEXTES HIÉROGLYPHIQUES ET TRADUCTION SUIVIE DES FRAGMENTS DU MUR SUD DES ANNALES DE THOUTMOSIS III

Première section (col. 1-17, pl. II)

col. 1 (Statue? image?) et chapelle en bois



[Ma Majesté entreprit de réaliser^a pour (son) père Amon-rê, ... une silhouette divine s'y trouve, (façonnée) à l'image de la Majesté] de ce dieu auguste ainsi qu'à l'image de Ma Majesté, en or, cuivre noir et or-sꜣwy. Ma majesté a réalisé pour lui une chapelle [en authentique] pin^b, [plaquée d'électrum ...]

a. La col. 1 est certainement la première de cette paroi qui est limitée par l'avancée périptère. Le remplacement en haut à gauche du bloc Z et la restitution proposée empêchent qu'elle ait débuté par une année de règne comme c'est le cas, en revanche, sur d'autres sections des *Annales* (Urk. IV, 647,12; 648,9; 649,3; 652,10 etc.). Un déplacement – envisageable mais moins satisfaisant – plus bas du bloc Z amènerait évidemment à une restitution différente.





b. Un examen attentif des traces subsistantes permet de lire avec assurance les restes de *n* 'š [*mꜣ*]. La préposition *n* en lieu et place de *m* pour indiquer la matière est peu courante mais bien attestée (voir ici même la col. 3). La suggestion de GRIMAL (2009, p. 112, n. 39) de restituer *ntt šmꜣw* et de lire « qui était en ruine » se heurte d'une part au fait que l'antécédent de *ntt*, *sh-ntr*, est masculin et d'autre part au fait que l'unique occurrence parallèle qui puisse être invoquée à l'appui (Wb. IV, 471,13) montre que ce tour se construit avec la préposition *hr*, absente ici.

col. 2 (sanctuaire de barque en granit rose?)

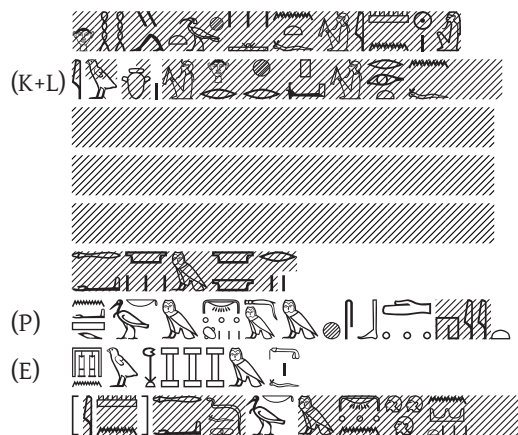


[...Amon-Rê et Ma Majesté a érigé à neuf pour lui une chapelle (nommée) "Le-support-des apparitions-d'Amon de Menkheper-Rê" en granit solide d'Éléphantine d'une seule pièce pour chacune de ses parois] avec des portes d'une seule pièce, couvertes de pierre de granit^c et dont les vantaux (sont) constitués de deux demi-battants^d façonnés en bronze; la silhouette divine qui s'y trouve est [à l'image de la Majesté de ce dieu auguste et à l'image de Ma Majesté, en cuivre noir et en or-sꜣwy. Ma Majesté]

c. L'édifice comportant des portes composées de pièces monolithes et un couverture en granit semble ne pouvoir concerner ici que le sanctuaire de barque en granit rose de Thoutmosis III. Voir *infra*, commentaire général.


d. Le tour particulier  où le signe  quoique proche de  (= 2/3) semble néanmoins équivaloir ici à  (= 1/2) devrait être traduit ici « dont les vantaux (sont) constitués de deux battants », conformément aux conclusions antérieures de Spencer (P.) 9. Toutefois, il pourrait s'agir ici de vantaux divisés en deux battants superposés comme en disposait par exemple la chapelle en bois doré de la barque d'Amon en Abydos (CALVERLEY, 1935, pl. 5, 10, 11) ou même celle d'Amenhotep I^{er} à Karnak (GRAINDORGE, MARTINEZ, 1989, fig. 5 et 7), permettant d'accomplir certains rituels sans avoir à ouvrir la totalité des vantaux.

col. 3 (Accessoires en bois doré et portique de l'avancée périptère du sanctuaire)



[cherchait à accomplir quelque chose qui fut bénéfique pour mon père Amon-Rê, mon] cœ[ur m'ajoignit de réaliser pour lui (?) ...]^e

[... avec des vantaux à deux bat]tants (?) en pin, plaqués d'or, (avec) des reliefs incrustés^f de lapis-lazuli; un portique-[h3yt] de piliers-wh3w se trouve devant lui^g, "Amon [aux offrandes grandioses]"^h (est son nom) ...] plaqué [en or du meilleur des pays étrangers ...]

e. Les passages restitués autour du mot « cœur » s'inspirent de *Urk.* 1673,2 et d'un texte de l'obélisque nord d'Hatchepsout dans la *Quadjyt* (*Urk.* IV, 365,1) :  « le désir me prit de réaliser pour lui deux obélisques en électrum ».

f. Pour les gravures-hpww ()ⁱ, ici comprises comme des reliefs d'incrustation, voir en dernier lieu THIERS, 1998.

g. Il semble bien être question ici de l'avancée périptère située en avant du sanctuaire de barque (BARGUET, 1962, p. 130-131) dont Menkheperreseneb rapporte encore avoir supervisé la construction (*Urk.* IV, 933, 1-2), comme le supposait GRIMAL, 2009, p. 113, restituant également un mot h(3)yt. Voir *infra*, commentaire général. Le terme wh3(w) désigne en principe une colonne (SPENCER, 1984, p. 243-247), mais sans que l'on puisse définir un type précis de support, floral ou autre. Il peut ainsi désigner un piquet de tente ou encore un poteau, voire dans le cas présent un pilier quadrangulaire, et semble en fin de compte avoir plutôt eu une valeur générique de « support ».


h. Les traces identifiables sous les martelages amarniens, malgré l'usure extrême de la paroi, suggèrent une lecture  qui serait donc le nom de ce péristyle, ou du moins celui de sa baie centrale (fig. 11). Voir encore *infra*, commentaire général, point n. 4.



Fig. 11 Nom de l'avancée périptère

9. SPENCER, 1984, p. 35-37; voir aussi WALLET-LEBRUN, 2010, p. 41.

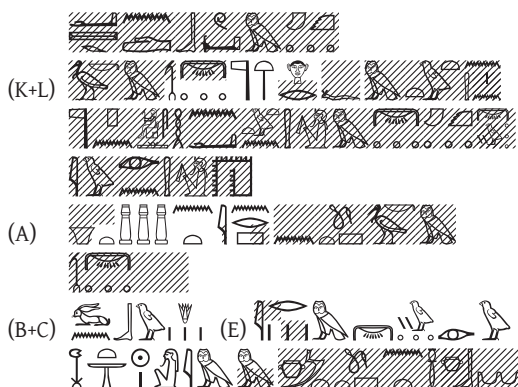
col. 4 (Un reposoir (?) puis des vantaux de porte)



[...] un reposoir (?) - *hnw*¹ [... Ma Majesté a réalisé pour lui un mur-écran-*sbht* en pierre de grès, plaqué d'électrum. Les figures d'incrustation] qui se trouvent dessus¹ (sont) à l'image de la Majesté de ce dieu auguste et à l'image de Ma Majesté, en or, cuivre noir, or-*sꜣwy*; Ma Majesté a réalisé pour lui [... son vantail est en]

i – Plusieurs mots-*hnw* peuvent être envisagés ici : en premier lieu, nous pourrions avoir affaire au terme signifiant globalement « chapelle, reposoir » et, à partir de la XIX^e dynastie, « esplanade » (Wb. III 290, 12-12, *AnnLex* I, 77.3089; II, 78.3033; III, 79.2214-2215) que l'on retrouve plus bas (col. 56 et 59) et qui semblerait naturel dans notre contexte (sur ce genre de « chapelle, reposoir » voir *infra*, commentaire général, points n° 5 et 29). Mais il pourrait tout aussi bien s'agir, en second lieu, du mot signifiant « propos, discours » (Wb. III, 289, 1-14; *AnnLex* II, 78.3033; III, 79.2216), présent également dans les *Annales* en *Urk.* IV, 751,8-14.

j – L'antécédent féminin ne peut être *hnw* (si le sens « chapelle, reposoir » était retenu) qui est un terme masculin. Ni 'ꜣ « vantail » ni *sbꜣ* « porte », ne peuvent convenir pour la même raison. *Bḥnt* « môle de pylône », semble être exclu dans la mesure où le décor des pylônes n'est, semble-t-il, jamais décrit dans les *Annales* de Thoutmosis III. En revanche, un terme comme *sbht* « écran, mur-écran » serait tout à fait envisageable, cf. SPENCER, 1980, p. 161-164; *EAD.*, 1984, p. 161-169. Thoutmosis III évoque ce genre d'accessoires en *Urk.* IV, 174,9 et 206,14, et Puyemré semble en avoir assuré la réalisation (DAVIES, 1922, pl. 38 en bas à droite de la scène). Voir *infra*, commentaire général, point n° 6.

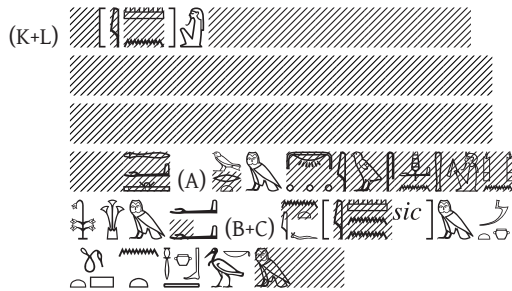
col. 5 (Cours à péristyle nord et sud du VI^e pylône et autel devant la stèle fausse-porte côté sud?)

[pin, bardé de cuivre noir et plaqué d'électrum; la silhouette divine qui est dessus [est à l'image de la Majesté de ce dieu auguste, accompagnée de l'image de Ma Majesté en or, cuivre noir, or-*sꜣwy*. Ma Majesté a réalisé une cour] à colonnes^k de pierre [de grès plaquées d'électrum] dont les feuilles bulbaires sont en or-*sꜣwy*; un autel solaire¹ a été réalisé là (= dans la cour à péristyle), en [granit solide d'Éléphantine ?...]


k – La présence du mot *wsḥt* est très hypothétique, même si elle s'accorde bien avec les restes du signe \triangle qui semble, lui, des plus vraisemblables. Sur ces cours à péristyles et leurs colonnes, voir *infra*, commentaire général, point n° 8.

I – Il faut probablement imaginer, en effet, qu’un autel solaire avait été installé dans la cour à péristyle sud, devant la stèle fausse-porte à incrustations située sur le mur ouest de la partie sud des salles d’Hatchepsout (Sur cette stèle fausse-porte, voir BARGUET, 1962, p. 127-128; *Urk.* IV, 852,13-17; NIMS, 1955, p. 116 et fig. 2, n° 18). Sur cet autel solaire, voir *infra*, commentaire général, point n° 9.

col. 6 (Les piliers héraldiques ?)

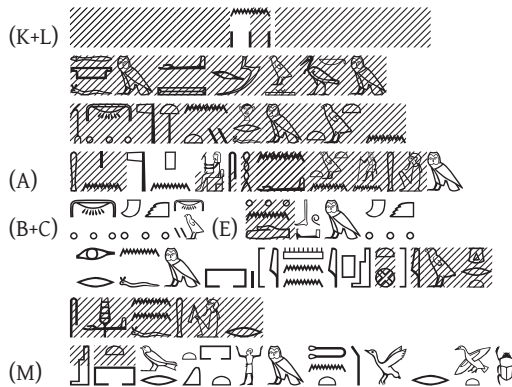


[...] Amon [...]
 [... d'une quantité] très [importante] d'[or. Ma Majesté a érigé les deux piliers] du Sud et du Nord ^m, constituant une paire ⁿ, pour (mon) père [Amon] en solide granit d'Éléphantine, plaqués [de ...]


m – La mention des plantes du Sud et du Nord, de surcroît formant nommément une paire, associée à celle du granit, renvoie inmanquablement aux deux piliers héraldiques de Thoutmosis III, d'où la restitution  proposée. Voir les compléments sur les piliers héraldiques *infra*, commentaire général, point n° 10.

n – 'wy: « paire » (de part et d'autre), *Wb.* I, 158.

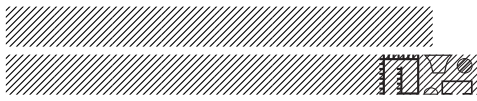

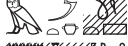


col. 7 (Un vantail précieux? Récapitulatif des travaux de la partie centrale)



[...] n [...] [... son vantail est en authentique bois de pin plaqué d'électrum - la silhouette divine qui s'y trouve est à l'image (?) de la Majesté de] ce dieu auguste [et à l'image de Ma Majesté] en or, en cuivre noir, en or-sꜣwy [- bar]dé de (ce) cuivre noir que l'on a coutume de réaliser pour lui dans la demeure d'[Amon de Karnak ...]
 [Et donc, Ma Majesté a érigé cela pour lui, pour être] un Siège-Imposant d'une taille qui le distingue de ce qui avait été mis en œuvre (auparavant) °.



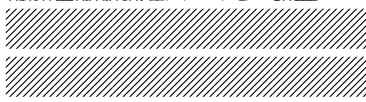

o – On trouve un parallèle partiel dans la *Stèle poétique* de Thoutmosis III, *Urk.* IV, 618,13, parmi bien d'autres:  « rendu plus long et plus large que ce qui avait été mis en œuvre (auparavant) ».

col. 8 (Des édifices avec des portes en granit : la salle des Annales ? Des dotations d'offrandes)

(K+L)		<i>[... des cours ?] en pierre de [grès (?), dont les portes sont] en solide granit^p</i>
(A)		<i>[d'Élé]phantine et dont les vantaux sont en pin, bardés de [cuivre noir d'Asie ? ...] [... Ensuite,] j'ai [pourvu] son sanctuaire de petit bétail et de</i>
(B+C)		<i>jeunes bovins,</i>
(E)		
(M)		



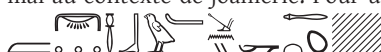
p – On peut envisager qu'il s'agisse ici des diverses portes qui permettent d'accéder au secteur des *Annales* et dont une au moins, celle remployée de la « chapelle rouge », est effectivement en granodiorite (noire), mais il pourrait tout autant être question ici de l'avant-porte du VI^e pylône et des cours et portes attenantes, la porte proprement dite de l'avant-porte est en grès mais la maçonnerie environnante est, elle, en granit rose. Le propos semble en tout état de cause être ici plus général. Voir *infra*, commentaire général, point n° 13.

col. 9 (Dotations en matériels liturgiques, en conformité avec les prescriptions)

(K+L)		<i>[...] Coupe(s) [ddt ?] pour [... des ... des dressoirs-wdhw]</i>
(P)		<i>[des] vases-[krtt ?] nombreux^q, des colliers-mnit^r [et des colliers-wsh], en électrum, (en) ivoire^s [et en ébène.] Ma Majesté a réalisé pour lui [...]</i>
(B+C)		<i>[...] comme (choses) remarquable(s) et dont la liste afférente est (inscrite) sur le "Rituel de la consécration des monuments"^t,</i>
(M)		

q – GRIMAL (2006a, p. 592) propose avec réserves le mot *mḥ* « *coudée* » mais le trait vertical et non oblique du vestige du signe du bas s'accorde sensiblement mieux avec une lecture *šw* comprenant des signes du pluriel. Ces objets consacrés au dieu se retrouvent en *Urak. IV*, 870,16-873,11, avec des variantes minimales dans l'ordre de succession des éléments énumérés dont SETHE a rassemblé là divers exemples. Une séquence semblable se trouve dans la tombe de Puyemrê (DAVIES, 1922, pl. 38).

r – Les traces ténues des signes et du déterminatif tout comme le martelage fautif (confusion *mnī* / *Imn*, cf. *Urak. IV*, 871,9) s'accordent bien avec le mot *mnit* suggéré ici.

s – Lire ici  *sb*, « ivoire », plutôt que le mot « natron » que proposait GRIMAL (2009, p. 107) en l'adjoignant à de l'« argent » selon une graphie qui ne serait finalement pas très conventionnelle *  et selon un usage qui s'accorderait plutôt mal au contexte de joaillerie. Pour une séquence quasi similaire dans la biographie de Iamouedjeh, voir *Urak. IV*, 950,6:  « en or, ivoire, ébène et pierre de prix [...] ».

t – Le déterminatif indique clairement qu’il s’agit d’un recueil ou d’un sacramentaire pour un rituel, mais c’est ici l’unique mention de ce *Rituel de consécration des monuments* (qui est ainsi absent de la recension de SCHOTT, 1990) et qui est peut-être plus simplement un *Inventaire d’équipement des fondations*. Les prescriptions qu’il semble contenir concernent la constitution du matériel sacré, le trousseau liturgique du sanctuaire et divers approvisionnements nécessaires au fonctionnement de celui-ci dans un esprit qui rappelle celui qui a dû présider à la confection du *Manuel du Temple*¹⁰. Noter la répétition recherchée du mot *hrp* au début de la colonne suivante (x+10). Voir *infra*, commentaire général, point n° 14.

col. 10 (Consécration des biens du trésor d’Amon)

- | | | |
|-------|--|---|
| (J) | | <p>[(Après que) ^u j’ai consacré à mon père Amon [...] Ma Majesté a (également) rempli pour lui son trésor d’argent, d’or, de lapis-lazuli, [de turquoise et] de millions [de toutes sortes de pierres de prix (?)] destinées à (mon) père Amon-Rê. Et [...] Ainsi, ce qui auparavant n’était pas] pourvu^v, ploie désormais sous les apports abondants, (avec) de l’or à profusion, des parures^w,</p> |
| (N) | | |
| (A) | | |
| (B+C) | | |
| (M) | | |

u – Le *sdm.n.f* en début de proposition suggère l’emploi d’une circonstancielle en protase avec ellipse de la conjonction, cf. GRANDET, MATHIEU, 1998, p. 419-423, § 38.2.

v – La traduction « [qui n’était pas] pourvu, ploie désormais... » est fondée sur le parallèle du Spéos Artémidos (GARDINER, 1946, pl. VI, col. 15): « My army, which was unequipped, has become possessed of richness ». GRIMAL (2006a, p. 584) propose « [...] pourvu à partir des tributs » à partir du même parallèle. La composition balancée du passage, entre pénurie et abondance, mise en lumière par Gardiner, semble mieux convenir ici. L’utilisation occasionnelle de *pr* avec *hr* au lieu de *m*, pour signifier « muni de », n’est semble-t-il attestée ailleurs qu’à partir de l’époque ramesside, cf. LEFÈVRE, 1951, p. 123.

w – Pour la séquence *hkrw, 3pdw, sntr*, voir *Urk.* IV, 1268,19 (mur sud de l’Akhmenou):

col. 11

- | | | |
|-------|--|--|
| (J) | | <p>des volatiles et de l’encens [et toutes sortes de choses, sans limite ...] [... pour satisfaire] mon père [Amon] – lors de l’entrée vers ^x le Grand-Sanctuaire, (lequel est) semblable [à l’horizon du ciel?...]^y -, de grandes [... ? ...] ... [conformément (?)] à la liste d’inventaire (de) la Majesté de ce dieu auguste. Car je sais,</p> |
| (N) | | |
| (B+C) | | |
| (M) | | |

10. Voir QUACK, 1997; *Id.*, 2004. Mais le *Manuel du Temple* ne comprend pas, à ce jour, d’allusion à un formulaire de *hrp-mnw*.

x – Les formules utilisant le tour *hft* 'k r + sanctuaire sont souvent en incise, *Urk.* IV, 742, 3-5 :

« *Ma Majesté lui a consacré la grande offrande de ce jour – correspondant à l'entrée dans le temple de Louxor – consistant en pains, bière et bovins* » .

y – La restitution *snt* [*r hft nt pt*] – inspirée d'un passage du *Texte de la jeunesse* : (*Urk.* IV, 168,10) – demeure très conjecturale car on s'attendrait à ce qu'un *m* introduise ici le mot *snt*. Il arrive néanmoins que l'expression soit, comme ici, en simple apposition comme dans la dédicace de Djedher (Téos) au temple de Khonsou (BOURIANT, 1889, p. 153-154) :

« *Réaliser pour lui un écran sacro-saint, sans qu'existât jamais son pareil, semblable à l'horizon de Rê* ». Lorsque le mot *sni* revêt le sens de « dépasser, surpasser », encore envisageable ici, il se construit en forme verbale et est donc dépourvu de préposition : « *J'ai accordé davantage que ce qui l'avait été auparavant, j'ai surpassé ce qu'avaient réalisé les prédécesseurs* » (*Urk.* IV, 1328,11).

col. 12 (Fin du discours de sincérité du roi. Construction du chemisage des obélisques de la Ouadjyt ?)

(J)

(N)

(M)

que ^z mon maître (= Amon) aime la vérité ^{aa}, [qu'il a le mal en horreur ; aussi, n'y a-t-il pas d'inexactitude,] pas de mensonge dans tout ce que j'ai dit.

Des prêtres-horologues ^{ab} [ont été affectés à ce temple (?)] [... Puis Ma Majesté a élevé pour lui un grand massif de pylône en pierre de grès (?), dans l'intervalle des deux pylônes qu'avait réalisés mon (grand)-père Âa-kheper-ka-Rê (= Thoutmosis I^{er})

z – Pour la traduction « *car je sais que* » du tour *iw.i rh.kw r-dd*, voir GARDINER, E.G. 3^e éd. p. 174, § 224, qui traduit « *I know that* ». On verra plus bas qu'il peut introduire des formules d'ordre proverbial ou sentenciel cf. JANSEN-WINKELN, 1999, p. 14-15 (e).

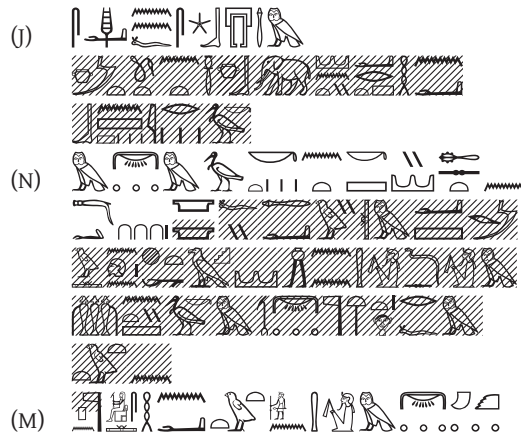
aa – GRIMAL (2009, p. 118) propose la traduction « *que mon maître <m> aime véritablement* » qui fait difficulté ici parce qu'elle nécessite la restitution d'un pronom dépendant lequel est rarement omis. On préférera donc comprendre « *car je sais que mon maître (Amon) aime la vérité [...]* », selon un schéma qui trouve un écho partiel dans des formules tardives : « *car je sais qu'Amon aime la pureté plus que des millions d'offrandes* » (COULON, 2006, p. 4, 10-11, n. X et Y). C'est occasionnellement le roi qui exprime son propre amour de la vérité et sa détestation de l'inexactitude comme sur la stèle de l'adoption de Nitocris (CAMINOS, 1964, pl. VIII, 3-4) : (3) (4) « *étant donné que je suis un roi qui aime la vérité et qui a une sainte horreur de l'inexactitude* ». Comparer encore avec le discours de sincérité du roi en *Urk.* IV, 835,11-14.

ab – L'importance des prêtres-horologues au sein du personnel du temple est déjà soulignée dans le texte de Thoutmosis III inscrit sur la paroi sud de l'*Akhmenou* (*Urk.* IV, 1263,7-8 et 1265,20). À rapprocher peut-être des prêtres-astronomes *imyw-pt* requis parmi le personnel du temple et que mentionne le *Manuel du Temple* (QUACK, 2004, p. 16).

ac – Ce passage constitue un parallèle étroit de celui où Hatchepsout décrit la mise en place de ses propres obélisques exactement au même emplacement, c'est-à-dire à l'intérieur de la *Ouadjyt* : « *Dans l'intervalle des deux grands pylônes de mon père, feu l'Horus taureau victorieux,*

le roi de Haute et Basse Égypte *Âa-kheper-ka-Rê* » (Urk. IV, 365,4-5). Il ne laisse donc subsister aucun doute sur la localisation de la construction dont il est question ici ; la mention, à peu de distance (col. 13), de la porte et de sa hauteur caractéristique (celle du couvrement de la salle) indique de surcroît qu'il ne peut être ici question que du massif chemisant les obélisques : voir *infra*, commentaire général, point n° 17 . Sur le terme *bhnty* restitué ici, voir *infra* note **av**.

col. 13 (Porte du chemisage entre les obélisques de la Ouadjyt?)



(J)ai (encore) érigé pour lui une grande porte ^{ad} en [granit solide d'Éléphantine dont le linteau ainsi que les jambages sont plaqués] d'or ^{ae} provenant des tributs de Kouch-la-vaincue, (d'une hauteur) de 31 coudées (16,27 m) ^{af}; [ses deux grands] vantaux sont en bois de pin authentique, du meilleur des Échelles (du Levant) qu'avait rapporté Ma Majesté elle-même des plantations, plaqué d'électrum et la silhouette divine qui s'y trouve est à l'image de la Majesté de] ce dieu auguste, accompagnée d'une image de Ma Majesté, en or, cuivre noir et ^{ag}

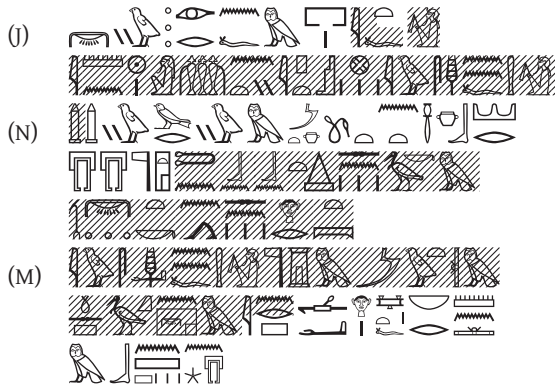
ad – Cette porte du chemisage des obélisques, était apparemment, dans son état original thoutmoside, en granit. Sans doute ruinée, elle avait été refaite à l'économie, à l'époque gréco-romaine, en léger retrait vers l'est par rapport à l'emplacement primitif des jambages et du linteau de granit, avec des placages de grès et un nouveau linteau. Ce nouveau chambranle, fort peu épais, était d'une solidité précaire ; il s'est du reste effondré en 1860 (AZIM, 2001 et précisions ultérieures dans *id.* 2008, p. 39-51).

ae – La mention ici d'un placage (?), alors que les vantaux sont cités seulement par la suite, après l'indication relative à la hauteur du monument, impose *a priori* qu'il soit question d'un décor métallique appliqué sur le linteau et les jambages mêmes de la porte de granit. Le fait est connu et Lacau avait repéré, à la suite de Borchardt, des chambranles de portes jadis plaqués de métal précieux au Ramesseum, au temple de Ramsès III à Médinet-Habou mais aussi au VI^e pylône de Karnak ainsi que sur la baie centrale et les piliers de l'avancée péritère précédant le sanctuaire de barque, enfin sur l'avant-porte du VI^e pylône et sur la « chapelle rouge » (LACAU, 1955, p. 234-241). Il est possible que la porte du chemisage des obélisques ait subi par la suite (et peut-être pour cette raison) de graves dommages semblables à ceux provoqués par un incendie, ce qui aurait eu pour conséquence de nécessiter une réfection de la maçonnerie à l'époque tardive (voir note précédente).

af – La porte semble, d'après cette description, avoir eu une corniche culminant à la même hauteur que celle du pylône qui l'enserrait et qui se trouvait être encore à la même hauteur que celle qu'atteignaient les colonnes de la *Ouadjyt*. Ces dernières – et c'est évidemment tout sauf un hasard – avaient en effet également 31 coudées (16,27 m) de haut (Urk. IV. 842,6-8). Voir *infra*, commentaire général, point n° 17.




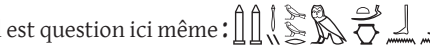


ag – La séquence « or, cuivre noir et or-sꜣwy », quasi immuable (*supra*, col. 1, 3, 5 et 7), assure, on l'a vu, la validité du raccord proposé entre les blocs M et J.

col. 14 (Les obélisques de la « cour de fêtes » et le reposoir de barque en calcite)



or-s3wy, (de celles) que l'on a coutume de réaliser pour lui dans la demeure de [mon] père [Amon-qui-domine-Karnak. Ma Majesté a (également) érigé pour lui] deux majestueux obélisques en granit d'Éléphantine, à la Double-Porte^{ah} de [ce] temple. [Leur pyramidion est plaqué d'électrum et ils touchent le firmament.

Et Ma Majesté a érigé pour lui un sanctuaire-sh-ntr à neuf, en calcite translucide de Hwt-nbw, d'une seule pierre sur chacun de ses côtés^{ai}, jusques et y compris les jambages de porte^{aj},

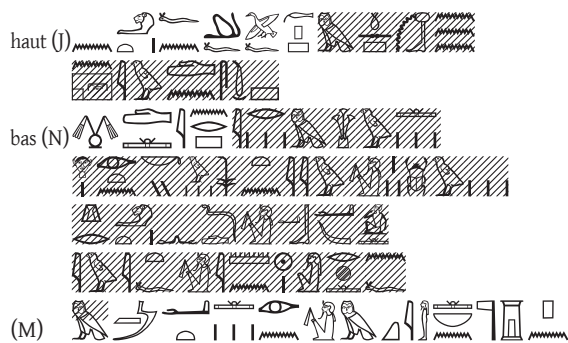
ah – La formule de localisation des obélisques « à la Double Porte [du temple] » se réfère à un lieu spécifique de Karnak, à savoir le parvis du IV^e pylône et permet de reconnaître les obélisques érigés par Thoutmosis III entre ceux de son père et ceux de son grand-père à l'entrée du temple (BARGUET, 1962, p. 88 ; GABOLDE L., 2012, p. 459-479). GRIMAL (2006a, p. 592) proposait de traduire « pour les deux grandes portes du temple », ce qui, sans être inexact, rend toutefois moins compte de l'information topologique précise incluse dans l'expression. La séquence était déjà employée par Amenhotep I^{er} pour désigner l'emplacement de sa porte de 20 coudées :  « La grande porte de 20 coudées à la Double Porte du temple » (Urk. IV, 43,4) et Thoutmosis I^{er} l'utilise pour situer ses propres obélisques dressés devant le IV^e pylône  « Deux majestueux obélisques à la Double Porte du temple » (Urk. IV, 93,6) et s'y réfère encore pour localiser les mâts à oriflammes du même IV^e pylône érigés sous la direction de son architecte Ineni  « dresser des mâts augustes à la Double Porte du temple » (Urk. IV, 56,3). Thoutmosis III y a encore recours sur le mur des Annales pour localiser l'une des deux paires de monolithes qu'il avait dressées là, ceux dont il est question ici même :  « Deux grands et majestueux obélisques de granit, aux pyramidions (plaqués) d'électrum, à la Double Porte du temple » (Urk. IV, 642,12). La mention supposée de cette expression pour désigner l'emplacement des mâts du VIII^e pylône est une extrapolation de H.W. Helck qui restitue :  (Urk. IV, 1332,19), mais la lacune empêche d'être assurée de la présence du doublet de signes  qui seul pourrait garantir la lecture « Double Porte ». Ce dernier passage correspond en réalité à la locution r-rwt/r-rwty qui signifie simplement « à l'extérieur » (Wb. II, p. 405, 12-19). Sur ces obélisques, voir *infra*, commentaire général, point n° 18.

ai – Dans la logique d'une description géographique progressant vers l'ouest, qui sans être prouvée paraît du moins très probable (il vient d'être question du secteur de la « Double Porte », toponyme qui est bien localisé sur le parvis du IV^e pylône), nous supposons qu'il s'agit ici de la description de la chapelle de calcite autrefois dressée par Thoutmosis III dans la « cour de fêtes » de son père (ARNAUDIÈS-MONTÉLIMARD E., 2003, p. 212-216 pour l'emplacement) ; voir *infra*, commentaire général, point n° 19. Les dédicaces de ce reposoir de barque font, de fait, état de parois constituées d'une seule pierre (EAD., *ibid.*, p. 196 et 198), bien que la reconstruction ait montré que ces murs réputés monolithiques étaient en fait composés de plusieurs blocs (EAD., *ibid.*, p. 163), dont quelques-uns, il est vrai, colossaux.

aj – La description montre clairement que les parois faisaient corps avec les jambages, ce qui est effectivement le cas du reposoir de calcite remonté. Le commentaire de l'expression par GRIMAL (2006a, p. 589-590), tentant de la faire coïncider avec une description du chemisage des obélisques de la Ouadjyt, peine à convaincre. Ainsi, le terme bnš, loin de désigner des décors comme cela est proposé, signifie précisément « jambage, montant (de porte) » comme permet de s'en convaincre la liste de vocabulaire

de termes assyro-babyloniens relatifs à la maison de la *Lettre d'Amarna* EA 368 étudiée par EDEL¹¹ où, dans l'énumération « la maison », « la porte », « le linteau », « les montants », « le siège », « le lit » et « la table », les « montants » correspondent à *nꜥ-bnšwy*. Le passage du p. Orbiney (16. 8-10 = LES 26. 11-14) invoqué par Grimal à l'appui de son propos doit en effet se comprendre comme suit : « il (le taureau) laissa s'échapper de lui (-même) deux gouttes de sang à côté des deux jambages-bnšwy (de bois) de Sa Majesté, vie, prospérité, santé. La première se matérialisa (d'un) côté de la grande porte de Pharaon et l'autre de l'autre côté et elles s'épanouirent en deux arbres-šꜣwb » ; il est manifestement question ici des deux jambages-bnšwy d'une porte, jambages situés de chaque côté du passage. La graphie duelle *pꜥ bnšwy* avec l'article masculin singulier *pꜥ* ne doit pas étonner, elle est bien attestée, notamment pour les termes d'architecture : *pꜥ tꜥnwy wrwy* « deux grands obélisques » (Urk. IV, 366,13) ; *pꜥ wꜣꜥwy* « une paire de colonnes-wꜣꜥ » (Urk. IV, 842,1)¹². Les montants-bnš droit et gauche de diverses portes de Karnak sont mentionnés dans un contexte dépourvu d'ambiguïté au p. Rochester MAG 51.346.1, col. B, l. 8, 10, 28 et 30 : voir GOELET, 1996, p. 111, fig. 2, p. 118, note bb.


col. 15 (Fin de la description de la chapelle de calcite)



de la partie antérieure et de la partie postérieure de celle-ci (= la chapelle), (son) *couvrement* [étant constitué de pierre de calcite pure de Hwt-nbw. La masse] totale des pierres^{ak} [qui s'y rapportent dépasse ce qui avait pu être réalisé par quelque autre roi advenu auparavant^{al}. Il n'y a rien d'exagéré dans ce que je dis^{am} car mon père Amon-Rê sait] exactement ce que j'ai réalisé dans toute l'intégralité de cette chapelle-sh-ntꜣ.

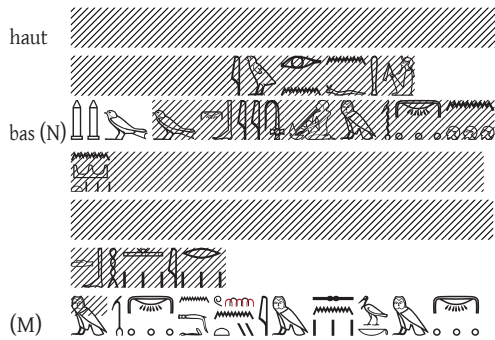
ak – La restitution *dns* est envisageable, quoiqu'elle ne soit pas absolument nécessaire pour la compréhension du texte, le terme *dmd*, « total » pouvant à lui seul désigner la « (masse) totale » dans les comptes, notamment pour les métaux étalons et les matériaux précieux. Sur l'emploi, rare, de *dns*, voir. Urk. IV 848,14 « [...] le préservant du poids » (voir BARGUET, 1962, p. 110, n. 1, qui suggère « [...] il se garde de peser »).

al – Restitution d'après Urk. IV, 102,7-8 :  « J'ai donné davantage que ce qui avait pu être réalisé par quelque autre roi advenu auparavant ».

am – Restitution d'après Urk. IV, 751,7 :  « je ne dis pas d'exagération pour vanter ce que j'ai accompli ».

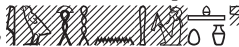
11. EDEL, 1975, p. 11-16. Réf. communiquée par S. Biston-Moulin.


12. Parfois, des termes marqués par le cardinal « 2 » sont traités comme un ensemble masculin singulier : *pꜥ hrw 2*, « deux jours », (p. Berlin 9784, 27) ; *pꜥ s 2* « un couple d'hommes » (Horus et Seth 8, 11 et 11, 3) ; GARDINER, 1932, 48,10 et 51,16 ; *pꜥy mdꜥy 2* « Les/ces deux Medjay », voir aussi ČERNÝ, 1939, 36-36a (Réf. de L. Bazin) ; *pꜥ whꜥ 2 mꜥtꜥ.w*, « les deux colonnes du nord », HAYES, 1960, pl. xiii-xiia, n° 21 [inv. de fouille n° 23001-108 recto], l. 3 et p. 47).

col. 16 (Des obélisques en électrum?)

[... Ma Majesté a érigé pour lui] deux majestueux obélisques^{an} [fondus en électrum du meilleur des pays étrangers^{ao} ...]

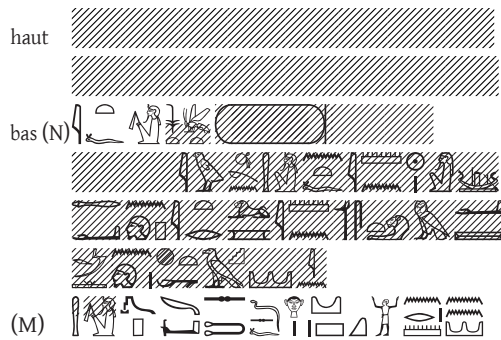
[... les éléments constitutifs] en électrum (d'une longueur linéaire totale de 120 / 130 coudées (68,25 m)^{ap} qui s'y trouvent (= qui les composent) étant rehaussées d'or.

an – Thoutmosis III, durant son règne personnel, ne dresse que quatre obélisques en granit dans Karnak, ceux du IV^e et ceux du VII^e pylône, et met en œuvre mais n'érige pas l'obélisque unique. Ceux de la « Cour de fêtes » sont mentionnés ici même à la col. 14 et les pyramidions de ceux du VII^e pylône sont évoqués plus loin à la col. 26. Ces quatre obélisques monumentaux apparaissent, d'ailleurs, dans le grand tableau d'offrandes des *Annales*, au nord du reposoir de granit sous la forme de deux obélisques légendés figurant chacun une paire de monolithes (PM II.2, p. 97, [282]). Ces quatre obélisques sont également cités dans un autre passage des *Annales* de Thoutmosis III,  « [Et Ma Majesté a consacré] des offrandes divines aux quatre majestueux obélisques que Ma Majesté avait réalisés à neuf pour mon père Amon » (Urk. IV, 747,14-15). La présente mention constitue donc soit un retour sur les obélisques du IV^e pylône pour en préciser des détails constitutifs particulièrement remarquables, soit une allusion à d'autres obélisques de Karnak dressés par des prédécesseurs de Thoutmosis III et évoqués à la manière dont le sont ceux de Thoutmosis I^{er} sur les dédicaces d'Hatchepsout des obélisques de la *Oudjyt* (Urk. IV, 358,2-10), soit enfin, ce qui est plus vraisemblable, une évocation d'autres obélisques, peut-être différents. On songe alors aux obélisques en électrum massif que le roi avait apparemment chargé Puyemrê de réaliser (DAVIES, 1922, pl. 38-40), reprenant un projet abandonné de la reine Hatchepsout. Sur cette éventualité, voir *infra*, commentaire général, point n° 20.

ao – La restitution est fondée sur le parallèle que présente le texte des obélisques d'Hatchepsout, Urk. IV, 367,8-9:  « C'était mon souhait de les lui fondre en électrum (massif); j'en ai du moins fixé sur la partie supérieure de leur fût ».

ap – L'espace qui sépare la mention des obélisques de celle des (éléments?) qui totalisent 130 coudées (68,25 m), corrigés de 120 coudées (63 m), est trop important – plus de 25 quadrats – pour que l'on puisse être absolument certain qu'il y a un lien direct entre elles. Nous proposons néanmoins sur la base du témoignage susmentionné de Puyemrê de faire ce lien: voir *infra*, commentaire général, point n° 20. La longueur exceptionnelle de la structure avait orienté GRIMAL (2006a, p. 591) vers un bâtiment lié à la grande barque fluviale *Ouserhat* dont les dimensions sont effectivement similaires. Toutefois il n'y a pas d'indice que l'*Ouserhat*, qui n'est pas une barque portative, ait jamais été halée à terre et donc qu'un réceptacle de cette longueur, du reste non attesté ailleurs par les textes, puisse lui avoir été dédié.

col. 17 (Fin de la description des constructions du parvis; évocation d'une barque *Ouserhat* [?])



[...] mon père le roi de Haute et Basse Égypte ^{aq} [...]

[Ma Majesté a (fait) charpenter pour son père Amon la grande barque fluviale (nommée) "Amon-à-la-proue-puissante" ^{ar} en bois de pin authentique du meilleur des Échelles du Levant et c'est bien] Ma Majesté (qui) avait elle-même entaillé celui-ci (= ce bois) ^{as} sur le coteau élevé du Liban,


aq – Les traces infimes de , avec un vestige du roseau, la pointe des antennes de l'abeille et la silhouette d'arrachement de ses ailes, permettent d'être assuré de la présence de ce titre royal ici (fig. 12). *Stricto sensu*, il devrait être question ici de Thoutmosis II, père de Thoutmosis III, mais Thoutmosis I^{er} ayant été évoqué quelques colonnes auparavant (col. 12), il est encore possible que ce soit lui le « père » – dans l'acception « *ascendant* » du mot *it*, bien attestée, on l'a vu, à cette même col. 12 – auquel Thoutmosis III fait allusion ici.



Fig. 12. Les restes des signes de *nswt-bity*

ar – On restitue ici une mention de la barque fluviale *Ouserhat*: il semble en effet nécessaire que cette réalisation éminente du règne ait figuré parmi les réalisations majeures du roi énumérées dans les *Annales*. Voir *infra*, commentaire général, point n° 21.


as – L'emploi du terme  *stp* semble indiquer que le roi en personne a désigné les arbres à abattre par une entaille, une marque faite à l'herminette, sur les troncs encore sur pied. Comparer avec *Urk. IV, 778,13-16*.

Deuxième section (col. 18-42, pl. IIIa)

col. 18



en l'an XXXVI^{at}. (Alors), [Ma Majesté] entreprit de multiplier ^{au} les œuvres mémoriales pour son père Amon en lui érigeant]

at – « XXXVI » constitue la restitution la plus vraisemblable du nombre d'années, plutôt que « XLIV » ou « LII » matériellement possibles mais postérieurs à la date de rédaction des *Annales* dont le *terminus ante quem* est l'an XLII (*Urk. IV, 734,14*). Cette mention est des plus bienvenues car elle permet de dater précisément l'expédition de Thoutmosis III au Liban, alors que le récit de cette campagne est complètement perdu sur le mur des *Annales* où il aurait dû figurer (*Urk. IV, 714,10 et 14*). GRIMAL (2006a, p. 599), écartait l'éventualité d'une date au profit d'une mesure. Les vestiges des deux signes , qui appartiennent manifestement à l'incipit d'une année de règne, laissent néanmoins peu de place pour une alternative.

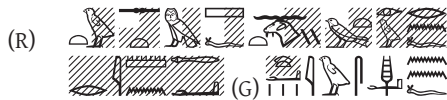
au – L'auxiliaire narratif *h'n* est la restitution qui s'accorde le mieux avec les vestiges conservés. Le signe horizontal très lacunaire qui suit, de par son épaisseur, doit correspondre au verrou-*z* et *s'sz* « multiplier », « enrichir » (*Wb. IV, 54, 18*) s'accorde avec la place disponible tandis que *s'z*, *smnh* ou *snfr* auraient laissé de tout autres traces de signes à la partie supérieure droite

col. 21



image ithyphallique prophylactique de la Majesté de ce dieu [auguste ainsi que d'une image de] Ma Majesté en électrum, dont l'apparence





col. 22

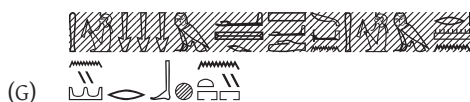


est d'une grande noblesse^{az}. [Son nom a été établi comme suit: "Amon-
aux-apparition]s-[grandioses"]^{ba}. [Ma Majesté a encore] dressé pour lui

az – Littéralement: « on la voit comme grandement prestigieuse ». Un texte d'Amenhotep III, consacré à la description « des vantaux de pin avec du cuivre d'Asie provenant des tributs des pays septentrionaux » fournit un parallèle étroit à cette formule:

 (Urk. IV, 1668,5-6). Un autre parallèle est livré par un passage de la cour à péristyle de Thoutmosis IV:  (LETELLIER, LARCHÉ, 2013, p. 413).

ba – *Īmn-ḥ'w*, nom de la porte en granit du VII^e pylône que nous restituons ici à partir de quelques traces non déterminantes en elles-mêmes. Elle est attesté par une inscription du côté sud de l'ouverture proprement dite: Urk. IV, 851,12:  et par un passage restauré après Amarna du bloc du reposoir de barque publié par NIMS (1969, fig. 7, col. 17): . Elle est encore semble-t-il mentionnée dans des fragments inédits du grand texte du mur de l'Akhmenou, col. 81-82:  [82] ¹³.

col. 23 (Les mâts du VII^e pylône)

[les mâts en pin qu'avait (fait) couper Ma Majesté au Li]ban^{bb}, destinés à^{bc} [ce] grand pylône (à deux môles)

bb – Les textes des niches de mâts du VII^e pylône rapportent le transfert des grumes vers l'Égypte à la charge des Asiatiques du Retenou (Urk. IV, 777,12-778,3): 




bc – La préposition *r* « pour », « destiné à », impose l'existence d'une proposition mettant en scène le roi lui-même auparavant. La traduction de Th. BARDINET (EME 7, 2008, p. 240: « devant le grand pylône ») est moins convaincante au vu des valeurs de *r* (Wb. II, 387, 5 – 388, 4).

col. 24 (Pointes des mâts?)



[qu'avait réalisé Ma Majesté; ils sont plaqués de cuivre noir et] ils [transparent] le firmament; leur pointe est en^{bd}

13. AZIM, REVEILLAC, 2004, I, p. 364-365, photo 4-13/17, et II; GABOLDE L., GABOLDE M., *Hommages à Michel Azim* à paraître.

bd – La description des mâts – certaine par la mention du Liban, source du bois de construction, et, à la colonne suivante, celle des capuchons – est assez étendue (deux colonnes de texte et demie) et l’indication d’un placage en cuivre paraît nécessaire pour combler la lacune. Sous Horemheb, les mâts du IX^e pylône (placé sur l’axe sud comme le VII^e pylône) étaient, semble-t-il, simplement plaqués de « cuivre d’Asie » (*Urk. IV, 2134,11-12*). Pour la combinaison électrum – cuivre-noir, voir *Urk. IV, 1710,1-2* (Amenhotep III, temple de Louqsor) et *Urk. IV, 2124,1-2* (Horemheb, temple de Ptah à Memphis). La description des mâts du VII^e pylône sur l’une des niches du môle oriental, après évocation de la hauteur des fûts qui atteint « les étoiles », ne fait état que du placage d’électrum de leur sommet (*Urk. IV, 778,1-4*): . Selon NIMS (1969, fig. 7, col. 7-8), ces mâts du VII^e pylône auraient été décrits sur le reposoir de granit. Toutefois, s’il s’agit bien de mâts, ces derniers auraient été « plaqués sur toute leur longueur d’électrum » (plutôt que « d’or », le signe  devait en effet manifestement prendre place derrière le ) et, compte tenu du contexte, il faut plutôt y reconnaître les mâts réduits qui précèdent la chapelle sur le pont de l’Ouserhat. Sur l’axe majeur (est-ouest), les fûts entiers des mâts du III^e pylône étaient néanmoins plaqués d’électrum sous Amenhotep III : *Urk. IV, 1654,12-13*.

col. 25 (Des douilles d’embase de mâts?)



[électrum du meilleur des pays étrangers et les douilles d’embases] dans lesquelles [ils sont fichés, (sont)] en bronze^{be}.

be – Après la description probable du placage des fûts (en cuivre noir?) et celle des capuchons, un dernier élément, en bronze cette foi-ci, est mentionné. Par élimination, il s’agit vraisemblablement des douilles d’embase des mâts dont le nom pourrait avoir été *spt*, voir SPENCER, 1984, p. 247 et 249-250. Le terme désigne généralement des bases de colonnes (en dernier lieu, FAROUT, 2014, 58-59 et n. 37), mais sert également à décrire leur revêtement métallique. Le dégagement des niches de mâts du VII^e pylône par Legrain avait amené à la découverte des vestiges calcinés de ces bases de mâts, avec précisément des éléments de plaques métalliques provenant de leurs embases en bronze et des clous de fixation de même matière (LEGRAIN, 1904, p. 13). Les restes d’une semelle de mât en bronze avec la base du collier ont été par ailleurs retrouvés dans une niche de mât du IX^e pylône d’Horemheb¹⁴.

col. 26 (Les obélisques du VII^e pylône)



[Ma Majesté a (également) érigé pour lui deux majestueux obélisques en granit dont] le pyramidion^{bf} est en

bf – La mention du pyramidion impose de restituer une allusion extrêmement concise à la mise en place des obélisques. Les deux obélisques du VII^e pylône sont postérieurs à la campagne de l’an XXXIII de Thoutmosis III au Naharina avec son franchissement de l’Euphrate, tous deux relatés dans les *Annales* (*Urk. IV, 696,15-697,3-9*) et également mentionnés sur les textes des fûts des monolithes : « ... qui a franchi le grand cours d’eau du Naharina (= l’Euphrate) » (*Urk. IV, 587,13*); « Les marches/confins du Naharina » (*Urk. IV, 587,3*). Voir *infra*, commentaire général, point n° 23.

14. AZIM, TRAUNECKER, 1982, p. 87-92; LE FUR, MARITAUX, 1995, p. 381-395.

col. 27 (Le prédécesseur en briques du VII^e pylône)

[électrum. Ma Majesté a refait (tout) ceci à neuf, étant donné que Ma Majesté avait trouvé] ce [pylône (à un môle)] (fait) en briques^{bs}

bg – La description des structures antérieures au VII^e pylône, bâties en briques crues, est de la même manière rapportée dans l'inscription du reposoir de barque en granit publiée par Ch. NIMS (1969, fig. 7, col. 15-16):



« Car Ma Majesté avait trouvé un pylône méridional en brique, avec une porte en pierre <de calcaire> d'un travail médiocre, avec deux vantaux en pin et des colonnes en bois ».

col. 28 (Les colosses de granit de Thoutmosis III devant le VII^e pylône)

[en travail médiocre et allant à la ruine. Ma Majesté l'a encore doté] de deux statues à mon effigie^{bh},









bh – Les traces du signe du haut (fig. 13) semblent mieux s'accorder avec le hiéroglyphe de la statue que nous suggérons qu'avec le signe  proposé par GRIMAL (2009, p. 115) à la suite de SETHE (*Urk.* IV, 738,11). Le hiéroglyphe  fournit de surcroît un sens plus satisfaisant ici. Pour *dt* appliqué à des statues, avec le sens de « personne, forme corporelle, physionomie individuelle, effigie personnelle », voir GARDINER, 1953, pl. II, l. 23 et p. 15; *Urk.* IV, 97,13-17; *Urk.* IV, 384,75 et PERDU, 2011-2013, p. 112:  « les statues à mon effigie ». Sur ces deux statues de granit rose de Thoutmosis III ornant la face sud du VII^e pylône, voir BARGUET, 1962, p. 269 et *infra*, commentaire général, point n° 24. On ne peut exclure une autre possibilité de restitution qui verrait alors dans les statues mentionnées de petites effigies – en bois – en relation avec les niches du passage de la porte du VII^e pylône: (28) ...  (29)  « (28) ...[Ma Majesté a réalisé pour lui une paire de [sta]tues à mon effigie (29) [en ébène. Ma Majesté a (également) fait pour lui les niches (pour statues?) de] cette porte », en se fondant sur un passage du mur ouest des *Annales*, côté sud, dévolu à l'instauration d'offrandes alimentaires pour un certain nombre de réalisations architecturales du roi (LD III, 30b, 16-17; *Urk.* IV, 748,2-4). On y trouve, en effet, mention des « quatre obélisques », puis cette précision: (16) ...  (17)  « Ma Majesté a consacré des offrandes divines pour les statues » et, après une longue lacune (2,11 m) peut-être consacrée à la description des effigies, une réalisation en relation avec , « [...] (17) la/les niche(s) de cette porte ». Pour le terme *tpht* à la XVIII^e dynastie, cf. GABOLDE L., GABOLDE M., 1989, p. 157. Bien que ce texte ne constitue pas un parallèle – il traite de l'attribution d'une rente d'oblation pour des monuments et non de la réalisation de ceux-ci –, il semble concerner en partie le VII^e pylône avec ses obélisques, ses statues ainsi que les niches caractéristiques percées dans son passage et qui ne sont attestés, sous Thoutmosis III, que pour ce pylône.

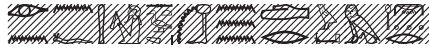


Fig. 13 La mention des colosses du VII^e pylône (?)

col. 29

[en granit d'Éléphantine, installées à l'extérieur de]^{bi} cette porte. Et

bi – Pour *smn* appliqué à une statue cf. VARILLE, 1968, p. 37 (érection du colosse d'Amenhotep III au X^e pylône).

col. 30 (Un « sol pur » en argent?)

[Ma Majesté a réalisé pour lui un sol pur^{bj}, plaqué d'argent (?) sur (toute)]
sa longueur, à

bj – La colonne lacunaire 30 évoquait vraisemblablement un aménagement particulier dans ce même secteur sud du temple d'Amon à proximité du VII^e pylône. Aucune autre construction de Thoutmosis III en sus de celles précédemment nommées n'est cependant identifiable dans cette zone. Aussi faut-il envisager une structure aujourd'hui disparue. Nous proposons, sous toutes réserves, un « sol d'argent », à l'image de ceux qui sont attestés par la documentation tardive précisément sur cet axe sud (KRUCHTEN, 1986, p. 333); voir *infra*, commentaire général, point n° 25.

col. 31 (Creusement du Lac Sacré du Sud)

[l'image de l'horizon du ciel (par son éclat). Ma Majesté a fait creuser pour
lui le lac méridional^{bk}]

bk – Il est certain que le creusement du grand Lac Sacré « méridional » était mentionné ici, juste avant la description de la végétation qui l'entourait (*infra*, commentaire général, point n° 26). Ceci est d'autant plus assuré que le passage qui suit décrit le réservoir de calcite de Thoutmosis III à l'ouest de « ce » Lac – lequel avait par conséquent été nécessairement cité précédemment –, puis enchaîne sur le « Lac septentrional ». Le texte est aisé à reconstituer grâce au parallèle que fournit l'inscription du réservoir de granit publiée par NIMS (1969, col. 19): « Ma Majesté a (fait) creuser pour lui le lac frais méridional, rendu plus large [...] ». Pour les plantes mentionnées dans le texte, se reporter au commentaire étendu de GRIMAL (2006a, p. 596-98).

col. 32 (Lac méridional, suite)

[frais, à neuf et rendu plus vaste que ce qui existait auparavant
et Ma Majesté a réalisé]

col. 33 (Plantes d'agrément)

[là un couvert végétal à neuf^{bl}, planté de] persées, de figiers, de vignes,
de fleurs

bp – Un chant de la tombe de Kenamon évoque le tressage de telles guirlandes:  « Tresser les guirlandes » (Urk. IV, 1396,7).

col. 37 (Construction de la chapelle du Lac)



[dans la demeure d'Amon]. Ma Majesté [a fait ériger pour] lui une chapelle divine sur le côté occidental de ce lac^{bq}, en

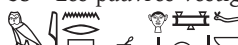
bq – Cette chapelle est également mentionnée, après le Lac Sacré, dans l'inscription du reposoir de granit publiée par Nims (1969, col. 19). Voir *infra*, commentaire général, point n° 27.


col. 38



[calcite pure de Hwt-nbw]^{br}, (faite) d'une seule pierre sur chacun de ses côtés^{bs}, pour être une place idyllique^{bt} pour

br – L'alternative est entre *šs w' b n Hwt-nbw* « calcite pure d'Hatnoub » (Urk. IV, 424,2) et *šs bꜣk n Hwt-nbw* « calcite translucide d'Hatnoub » (Urk. IV, 640,12; Nims, 1969, col. 19).

bs – Les pauvres vestiges de la dédicace de la chapelle du Lac Sacré confirment la constitution monolithique des parois:  (Urk. IV, 851,14 à 852,6).

bt – Pour une *st šhmh ib* dans un contexte plus exotique, comparer avec la description de Pount en Urk. IV, 343,4-6:  « C'est le terroir sacro-saint du Pays du dieu, c'est vraiment ma place idyllique que j'ai faite à mon intention ».

col. 39



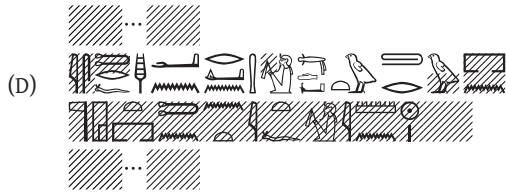
[le Maître des dieux^{bu}.] Ma Majesté [a (également fait) creuser^{bv} pour] lui un lac septentrional^{bw} à neuf, plus grand

bu – Étant donné que ce reposoir servait de station pour la statue portative d'Amon, la désignation *nb-nṯrw* semble préférable à toute autre (KRUCHTEN, 1991).

bv – L'évocation du creusement du lac semble ici incontournable. Le choix du verbe, *šꜣd*, *šꜣ* ou *ir*, est impossible à préciser davantage. Pour *šꜣ*, qui n'est, peut-être qu'une variante graphique de *šꜣd*, voir Urk. IV, 1668,19 (Amenhotep III, creusement du lac de Karnak nord [?]); Urk. IV, 1795,15-16, (Amenhotep III, texte de l'intendant de Memphis Amenhotep).

Troisième section (col. 53-60, pl. IV)

col. 53 (Rappel de la fondation de l'Akhmenou?)

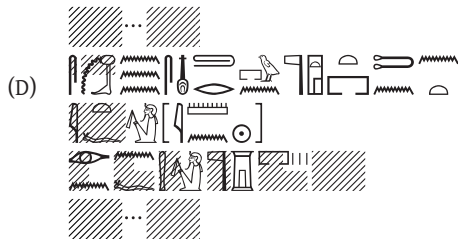


[...]

[Or] donc, il advint que ma Majesté fit en sorte que l'on déblaie
les alentours^{cb} [de ce temple de mon père Amon-Rê ...]


cb – L'évocation du déblaiement des alentours, sur lequel notre texte revient encore avec insistance à la col. 54, ramène avec force à la stèle CGC 34012 de fondation de l'Akhmenou qui rapporte en termes très semblables les circonstances de la mise en chantier de ce dernier monument (*Urk. IV*, 834,14-835,7). Pour cette raison, il est envisageable que la dernière partie du texte ait concerné spécifiquement ce monument. Un récit similaire décrit la mise en chantier du temple adossé de Thoutmosis III (*NIMS*, 1969, fig. 7, col. 13-14), du reste situé dans le même secteur. Pour le complexe architectural évoqué dans cette section, voir *infra*, commentaire général, point n° 29.

col. 54



[...] assainissant et embellissant les alentours de ce temple de mon [père]

[Amon-Rê], Ma Majesté a réalisé pour lui des chapelles^{cd} [...]

cd – La lacune autorise deux restitutions:  « des chapelles », « trois chapelles » ou bien  « six chapelles ». Voir *infra*, commentaire général, point n° 29 b.



col. 55

[Car je sais] que c'est la place sacro-sainte^{cd} d'Amon-Rê,

maître des trônes du Double Pays, et que Ma Majesté l'a réalisée

pour lui en tant que temple-*hwt-ntr*, comme a coutume d'agir [un fils

bienfaisant pour son père ...]

cd – Thoutmosis III revient avec une insistance toute particulière sur la sainteté des structures dont il est question dans cette section:  ici et  à la col. 56 qui suit; on y reviendra dans le commentaire général, point n° 29 c.

col. 56



[N'est-ce pas mon père Amon, (en effet), qui m'avait ordonné de réaliser un temple sacro-saint (ḥwt-nṯr dsrt) dans l'intention que ce soit un ḥwt-kꜣ^{ce}, afin d'en faire (à la fois) un lieu sacro-saint (st-dsrt) et un reposoir (ḥnw) ? [...]

ce – À deux reprises, ici et col. 58, Thoutmosis III mentionne qu'il a réalisé un ḥwt-kꜣ, ce qui montre l'importance que revêt cette structure qui renfermait une statue de ka du roi. Voir *infra*, commentaire général, point n° 29 d.

col. 57



[...] Car je connais sa sainteté, (tout) comme la grandeur de [son] aura^{cf} [...]

cf – Ou, « tout comme je connais "Celui à l'aura grandiose" ». Comparer avec GARDINER, 1952, col. 94, *Urk IV*, 1270,11 :

« Car je connais la sainteté de [son] horizon ».

col. 58



[... et] gardez-vous de dire^{es} que c'est quelqu'un d'autre celui qui a réalisé cela pour que ce soit un sanctuaire ḥwt-kꜣ [pour mon père Amon-Rê, car je suis quelqu'un qui réalise constamment des monuments d'un cœur aimant pour] mon [père] Amon, et (c'est bien) moi (qui) ai fait cela pour la Majesté de ce dieu auguste [...]

cg – Même avertissement rhétorique chez Hatchepsout « Gardez-vous de dire "ce n'est pas le cas"; (car) j'en atteste par [...] » (LACAU, CHEVRIER, 1977, 137, col. 21 et p. 138) ou encore, sur les obélisques de la Ouadjyt: « Gardez-vous de dire: "Nul ne sait pourquoi on a fait cela" » (*Urk. IV*, 365,10-11).

col. 59



[...] (Car) je sais (bien) que c'est le reposoir-ḥnw de [mon père Amon et c'est moi qui l'ai réalisé pour lui afin de faire en sorte] d'y [faire reposer le Roi des dieux], étant donné que (ce que) Ma Majesté avait trouvé (était fait) en briques, allant à la ruine^{ch} et s'effon[drant.] »


ch – En règle générale, dans ce type de formulaires commençant par *ist gm.n ḥm.if* sous Thoutmosis III, le monument « en brique » est évoqué, soit par la mention d'un syntagme nominal (surligné en gras) : (**ḥnt**) *tn m dbt*, ici même sur le mur sud

IV – COMMENTAIRE GÉNÉRAL

Les réalisations du roi

Le texte des *Annales* de cette paroi sud de la salle est presque entièrement consacré aux réalisations, plus particulièrement architecturales, du roi. Il nous livre ainsi des informations supplémentaires sur un certain nombre de monuments déjà connus du règne de Thoutmosis III, que ce soit par leur dédicace même, lorsqu'elle est conservée, ou bien par les grandes compositions commémoratives de Thoutmosis III : le *Texte de la jeunesse*¹⁵, le texte du mur sud de l'*Akhmenou*¹⁶, le texte du passage de porte du VII^e pylône, le texte du reposoir de barque en granit rose publié par Nims¹⁷, le texte de la stèle CG 34012 relatant la fondation de l'*Akhmenou*¹⁸.

1. La porte ouvrant sur la « cour du Moyen Empire » (?) (col. 1)

La description qui commence notre récit fait penser à l'évocation de la surface décorée d'un vantail, telle qu'on la rencontre à de nombreuses reprises par la suite (col. 2, 4, 5, 7, 13 et 20-21). En raison des lacunes on en est réduit aux hypothèses quant à l'identification des battants dont il pourrait s'agir ici. En postulant un développement de la description du centre vers la périphérie et de l'est vers l'ouest, on peut envisager qu'il s'agisse du battant de la porte en granit (pour le chambranle) et grès (pour l'ébrasement du passage) ouvrant sur la « cour du Moyen Empire » (BARGUET, 1962, p. 153, et 332), porte nommée  « La porte "Menkheperre-dont-les-offrandes-sont-imposantes" ».

2. Une chapelle en authentique pin (col. 1)

Cette chapelle en bois de pin demeure difficile à identifier. Pour un naos, on se serait attendu à une réalisation en ébène, comme c'est le cas pour le naos de Thoutmosis II / Hatchepsout trouvé à Deir al-Bahari (CGC 70001 a-b, ROEDER, 1914, p. 1-10), ou comme l'atteste encore la probable mention du naos en bois du temple de Sésostri I^{er} dans la « cour du Moyen Empire » dont Djéhouty semble bien relater la réfection : « J'ai guidé les artisans dans le travail de réalisation d'une chapelle-*iwnn* en ébène de Nubie, avec un socle au-dessous, très élevé, en calcite de Hatnoub » (Urk. IV, 423,17-424,2). Compte tenu de la position de ce texte et de l'arrangement en partie topographique de l'énumération des réalisations, on pressent néanmoins que ce naos – visiblement important du point de vue liturgique, – pourrait se trouver à proximité du reposoir de granit ou à l'intérieur de ce dernier et constituer ainsi le tabernacle de la barque portative. Une telle chapelle en bois protégeant le pavois est attestée sous Amenhotep I^{er}¹⁹. On pourrait encore envisager que la chapelle décrite ici soit celle qui prenait place au centre de la barque portative et dont on a une description datant de Ramsès III (voir KARLSHAUSEN, 2009, p. 198-210), mais l'absence de mention de la barque portative elle-même (parfois nommée *wts-nfrw*), rend cette éventualité moins probable.

15. Urk. IV, 166,7-174,13.



16. GARDINER 1952; HELCK, Urk. IV, 1251-1272.

17. NIMS, 1969.



18. Urk. IV, 833-838; VON BECKERATH, 1981.

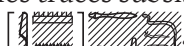
19. GRAINDORGE, MARTINEZ, 1989, fig. 5 et 7, mais nous interprétons différemment la structure représentée, les auteurs y reconnaissant alors la chapelle de calcite. Pour l'évolution de l'interprétation vers celle d'un naos en bois, voir GRAINDORGE 2002, p. 84 et n. 11 : « Au centre de la cour, immédiatement devant la façade du sanctuaire du Moyen-Empire, deux murs-écrans furent érigés le long de l'axe, pour (envelopper) un sanctuaire de barque probablement réalisé en bois ».

3. Le reposoir de barque en granit rose ? (col. 2)


Nous proposons que la construction du reposoir de barque en granit rose – qui se nommait « *support-des apparitions-d'Amon de Men-kheper-Rê* » (CARLOTTI, GABOLDE L., 2006, 99-103) – au centre des salles d'Hatchepsout ait été mentionnée dans cette deuxième colonne de texte. Cette supposition est rendue d'autant plus vraisemblable que la description semble se développer, nous l'avons vu, depuis la partie centrale du temple. Certes, la décoration du reposoir en granit semble n'avoir été achevée qu'après l'an XLVI du roi (VAN SICLEN, 1984) mais on peut envisager que l'édifice ait pu avoir été bâti quelques années plus tôt, ne laissant que les décors extérieurs à finaliser. Les inscriptions originales de Thoutmosis III sur l'obélisque unique (aujourd'hui à Saint-Jean-de-Latran) – qui datent de la toute fin du règne – signalent que ce reposoir *wts-h'w* était le lieu où Amon faisait son ultime station (*shtp*) à l'issue de la journée (*Urk. IV, 585,13*). Menkheperrêseneb rapporte la construction de ce monument comme suit :  « (une chapelle nommée) “le support des apparitions d'Amon de Menkheperrê” en granit, constituée d'une pierre d'un seul tenant sur [chacun de ses] côtés » (*Urk. IV, 932,12-15*). Après une lacune, le texte biographique de Menkheperrêseneb se poursuit avec l'évocation d'un élément  « *plaqué d'électrum* », ce qui ne correspond pas exactement avec ce que l'on trouve à la col. 3 où le placage est, là, constitué d'or avec des incrustations de lapis-lazuli : il doit donc s'agir d'un élément décoratif accessoire de l'édifice distinct de celui-ci.

4. L'avancée périptère devant le sanctuaire de barque (col. 3)

Le passage  « un portique-[*h3yt*] de piliers-*wḥ3w* se trouve devant lui » semble bien mentionner, à la suite supposée du reposoir de barque, l'avancée périptère en grès qui aujourd'hui précède le monument de Philippe Arrhidée. La construction de ce portique était aussi mentionnée dans la biographie de Menkheperrêseneb (*Urk. IV, 933,1-2*) :  « un périptère de pierre en grès plaqué d'or du meilleur des pays étrangers ».

Nous avons vu que les traces subsistantes sous les martelages amarniens permettaient de suggérer que son nom était . Une porte du temple de Séthy I^{er} en Abydos porte un nom similaire (GROTHOFF, 1996, p. 556, porte ouvrant sur le couloir de la liste royale ; *KRI I, 176,12*). Par ailleurs, le texte des *Annales* se poursuit avec la mention d'un placage en or, BARGUET (1962, p. 130-131) avait relevé que les piliers de cette construction gardaient justement les traces incontestables de leur placage antique, ce que confirme le passage de la biographie de Menkheperrêseneb déjà évoqué où le dit placage est décrit comme étant en or (sur ce dernier, voir également LACAU, 1955, p. 234-241). Noter que l'ouverture opposée, au-delà de la face est du reposoir, sur le même axe et ouvrant sur la « cour du Moyen-Empire », avait un nom très proche et formé à partir de cette même thématique : *Īmn wr-df3w* (BARGUET, 1962, 153), ce qui n'était certainement pas fortuit.

5. Un reposoir (?) *hnw* (col. 4)

 Compte tenu des lacunes, on ne peut savoir s'il était bien question ici d'un reposoir ou s'il s'agit d'un mot désignant un « discours » ou un « propos », royal ou divin. Le mot *hnw* en tant qu'édifice, est bien attesté aux col. 56 et 59 de notre texte, voir *infra*, point n° 29 e.



6. Un [« écran-*sbht* »] (?) (col. 4)

La restitution du mot *sbht* « écran, cloison ajourée, paravent » (voir SPENCER, 1980, p. 161-164; EAD., 1984, p. 161-169) est fondée sur la présence du pronom féminin. De tels écrans ajourés et richement ouvragés sont représentés dans la tombe de Puyemrê (DAVIES, 1922, pl. 38 en bas à droite de la scène, avec une graphie sans doute abrégée de *sb[ht] wrt*. La frise de l'objet porte encore le monogramme d'Hatchepsout). Des *sbht* sont également représentées sur la grande scène de consécration du mur des *Annales* situé au nord du sanctuaire de barque (*Urk.* IV, 634,16 et les « Kasten » n° 12-15 sans doute) et d'autres mentionnées, toujours à Karnak en *Urk.* IV, 174,9; d'autres enfin sont signalées en Abydos en *Urk.* IV, 206,14. Il aurait été dès lors très étonnant que ces réalisations remarquables ne soient pas détaillées dans la section des *Annales* relative aux constructions du roi.

7. Des vantaux (col. 4-5)

Il est fort difficile sur la base de la présente description – lacunaire et très convenue – des placages, de déterminer de quels vantaux il pouvait bien s'agir ici. Compte tenu du contexte on peut tout au plus supposer qu'ils étaient situés dans un périmètre proche du sanctuaire de la barque.

8. Les cours à péristyle (nord?) et sud derrière le VI^e pylône avec des colonnes plaquées d'or-*sꜣwy* (col. 5)

La mention des colonnes renvoie aux cours à péristyle nord et sud situées à l'est du VI^e pylône. Ces dernières sont décrites de manière quasi identique, avec le même détail du décor de feuilles bulbaires des colonnes, dans le *Texte de la jeunesse* (*Urk.* IV, 168,9, avec des améliorations de lecture faites sur la paroi-même) :  « dont les feuilles bulbaires sont en or-*sꜣwy* ». Des dépôts de fondation du péristyle nord, qui le désignent comme une *Ouadjyt* – démontrant ainsi une certaine élasticité des termes égyptiens –, ont été retrouvés en 2002-2003 (CHARLOUX, JET, 2007, p. 292 et pl. XIX, fig. 23). De ce point de vue, on peut suggérer que c'était sans doute le même péristyle qui était mentionné dans le texte du sanctuaire de la barque en granit rose (NIMS, 1969, fig. 7, col. 3; WALLET-LEBRUN, 2010, p. 151-157) :  « une cour à péristyle à colonnes papyrifères fermées en pierre de grès, plaquées d'électrum et de pierres fines ».

9. Un autel solaire dans la cour (col. 5)

Comme cela a été évoqué, la présence d'un autel (solaire) dans la cour à péristyle sud serait des plus attendues devant la grande stèle fausse porte à incrustations. Peut-être faut-il lui assigner la table d'offrandes conservée au Cheikh Labib et dédiée à « *Rê-Horakhty maître du ciel* » (fig. 14). L'existence d'autels solaires à Karnak est attestée dès le règne de Sésostri I^{er} (GABOLDE L., 2016, à paraître). Les vestiges de l'un d'eux sont encore visibles au nord-ouest de la « cour du Moyen Empire » (BARGUET, 1962, p. 126, n. 1 et pl. XL [A]), et les tracés au sol d'un autre ont été repérés dans la salle solaire de l'*Akhmenou* (CARLOTTI, 2001, p. 82-84, fig. 40).

10. Les piliers héraldiques (col. 6)



. Il est difficile d'échapper, à la col. 6, à l'identification de l'objet de la description avec les piliers héraldiques. Cette éventualité avait du reste été envisagée par GRIMAL (2009, p. 109), mais il la mettait en relation avec « un



Fig. 14. Table d'offrandes en granit rose de Thoutmosis III au magasin du Cheikh Labib (cliché © CFEETK 60903)

premier état » supposé des décors qui est, lui, difficile à cerner. Ces piliers sont également décrits sur la stèle CGC 34011, l. 12, dans un passage malheureusement très lacuneux (LACAU, 1926, p. 23) :  « [...] des piliers avec une couverture de granit [...] ».

11. Un vantail précieux (col. 7)


Une fois encore, il est impossible de préciser ici à quelle structure se rattachait le vantail dont la col. 7 nous livre par bribes une description du décor. De par sa situation, après la mention probable des piliers héraldiques, il devait se rattacher à une des portes de la salle des *Annales*, à l'est du VI^e pylône.

12. Récapitulatif sur le « grand siège » (col. 7)

La col. 7 fait apparemment un récapitulatif des structures abritant la barque portative du dieu dans la partie centrale du temple. L'ensemble est ici désigné comme le *St-wrt*. Sous la dénomination parfois plus complète de *St-wrt m Īpt-swt*, il s'agit notamment, comme l'a montré Lacau, de l'ensemble des édifices constituant le siège permanent de la barque portative d'Amon (voir LACAU, CHEVRIER, 1977, p. 157, § 197).

13. Des cours (?) en pierre de grès, des portes (?) en granit (col. 8)

Si l'on considère que la description progresse de l'est vers l'ouest ou du centre vers la périphérie, on peut envisager qu'il s'agisse ici du complexe des *Annales* au sens large (de la paroi au nord du sanctuaire de barque jusqu'au VI^e pylône), mais il pourrait encore être question ici du secteur de l'avant-porte du VI^e pylône.

Dans le premier cas de figure, les portes mentionnées pourraient être celles qui permettraient d'accéder au secteur des *Annales* et à son couloir nord, portes dont deux au moins, remployées de la « chapelle rouge », sont effectivement en granodiorite noire : celle au nord du reposoir de granit appelée  (*Urk. IV, 167,6; 850,17*) et celle déplacée par Thoutmosis III puis remployée par Séthý II, ouverte dans le mur sud des *Annales* étudié ici même et dénom-

roi énumérées dans le présent texte, mais encore grâce aux autres mentions de la formule *hrp-mnw* qui apparaissent dans les textes de la XVIII^e dynastie mais qui ne se réfèrent en revanche pas à un sacramentaire. Cette dernière formule est ainsi présente dans la légende de la grande scène de consécration par Thoutmosis III des obélisques et du mobilier liturgique figurée au nord du sanctuaire de barque, au-dessus de la partie initiale des *Annales* (PM II 97 [282, I]; *Urk.* IV 626, 14-15): « *Consécration de monuments par le roi en personne pour son père Amon-Rê, maître des trônes du Double Pays* ». Elle est répétée pour la consécration de ce que B. Letellier définit comme des « cadeaux », sur la paroi B de la cour à péristyle de Thoutmosis IV (LETELLIER, LARCHÉ, 2013, p. 206-207 et 460): « *Consacrer les cadeaux d'électrum et de toutes (sortes de) matières précieuses pour [Amon / Amon-Rê], maître des trônes des Deux-Terres* ». On la retrouve encore sous Ramsès II en KRI II, 62, 1-4: « *Les belles occasions de consacrer des monuments à Thèbes, la ville d'Amon* », sans compter quelques autres mentions dans *Wb.* III, 327, 12-13 et *Beleg.* III/2, p. 98 et GRANDET, 1994, II, p. 191, n. 791.

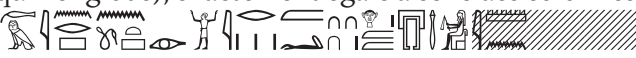
15. Biens du trésor d'Amon (col. 10)

Suite logique des accessoires décoratifs décrits à la colonne précédente, Thoutmosis III évoque ici l'approvisionnement du trésor d'Amon, et la nouvelle prospérité que lui apportèrent les victoires et les tributs associés, dont d'autres sections des *Annales* confirment l'abondance.

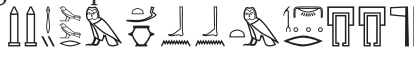
16. L'évocation du (col. 11)

Il y a à Karnak deux secteurs nommés *hwt-ḥt*: le temple de Sésostris I^{er} ou, du moins, une partie de celui-ci (GABOLDE L., 1998, p. 86-87, § 127 et p. 144, § 223) et la partie la plus sacrée de l'édifice qui en reprit plus tard les fonctions essentielles, l'*Akhmenou* de Thoutmosis III. Il s'agit en l'occurrence du vestibule à quatre colonnes (le « jardin botanique »), de l'antichambre à huit niches du sanctuaire et, bien entendu, du naos lui-même (GABOLDE L., 1998, p. 144, n. 152; BEAUX, 1990, p. 45). Il serait assez attendu qu'il s'agisse ici de la construction de Thoutmosis III, c'est-à-dire de celle qui était en usage sous son règne, mais compte tenu des lacunes du texte, on ne peut en avoir la certitude.

17. Le chemisage des obélisques entre les IV^e et V^e pylônes de Thoutmosis I^{er} et sa porte haute de 31 coudées (col. 12-13)

Les col. 12 et 13 – qui se complètent malgré d'importantes lacunes – nous livrent une description de ce qui ne semble pouvoir correspondre qu'au chemisage des obélisques d'Hatchepsout dans la *Ouadjyt*. La localisation précise – entre les deux pylônes de Thoutmosis I^{er} – et la précision de la hauteur du couronnement de la porte (et du massif qui l'englobe), exactement égale à celle des colonnes de la *Ouadjyt* (31 coudées = 16,27 m de haut: ) « ... couvertes en pierre de grès, dont la hauteur atteint 31 coudées, sur les deux côtés de la grande et vénérable porte [...] » *Urk.* IV. 842,6-8) ne laissent en effet à peu près aucune place au doute. Selon M. Azim, qui se fonde sur une autre méthode de calcul, la porte tardive culminait assurément à plus de 16 m du sol (AZIM, 2001, p. 12-13). On voit toute la cohérence du récit avec les autres données épigraphiques et archéologiques puisque le niveau atteint par le massif, sa porte et les colonnes est exactement celui où reposait la toiture en pierre qui était venue, dans une seconde phase de travaux, recouvrir l'ensemble de la *Ouadjyt* et parachever ainsi la dissimulation des obélisques de la reine. Sur ce massif et sa datation, voir, en dernier lieu, GABOLDE L., 2013.

18. Deux obélisques sur le parvis du IV^e pylône (col. 14)

Ces deux obélisques précisément localisés sur le parvis du IV^e pylône, nous l'avons vu, grâce à la locution *r-rwty*, sont encore mentionnés sur la grande paroi de consécration située au nord du sanctuaire de barque, avec la dédicace suivante  « Deux grands et majestueux obélisques de granit, aux pyramidions (plaqués) d'électrum, à la Double Porte du temple » (Urk. IV, 642,12). Leurs bases sont encore en place contre le III^e pylône (BARGUET, 1962, p. 103; GABOLDE (L.), 2012), avec un fragment de la base du fût nord reposant sur le dé nord. Ces obélisques ont été extraits des carrières d'Assouan en l'an XXV du roi comme on peut le déduire des inscriptions retrouvées sur le site d'extraction en 2002 (HAWASS, 2009, p. 148).

19. La chapelle reposoir en calcite sur le parvis du IV^e pylône (col. 14-15)

Les colonnes 14 et 15, qui se raccordent, mentionnent un monument qui a la particularité d'avoir des parois monolithiques solidaires des jambages :





« Et Ma Majesté a érigé pour lui un sanctuaire-sh-ntr à neuf, en calcite pure de Hwt-nbw, d'une seule pierre sur chacun de ses côtés, jusques et y compris les jambages de porte de la partie antérieure et de la partie postérieure de celle-ci (= la chapelle), son couverture [étant constitué ...] »

Ces éléments descriptifs semblent ne pouvoir correspondre qu'à la chapelle de calcite de Thoutmosis III publiée en 2003 (ARNAUDIÈS-MONTÉLIMARD, 2003) dont, effectivement, chaque paroi et le jambage de façade contigu sont taillés dans un même bloc. Ceci est d'autant plus vraisemblable que cette description intervient juste après celle des obélisques du parvis du IV^e pylône et correspond donc à la « cour de fêtes » de Thoutmosis II, qui est précisément de secteur où l'on restitue l'emplacement primitif de la chapelle de calcite de Thoutmosis III (ARNAUDIÈS-MONTÉLIMARD, 2003, p. 216), ce qui élimine la chapelle du Lac Sacré. La fin de la col. 14, telle que nous la restituons, revient sur la proue qu'a constitué la réalisation de la chapelle avec des mégalithes d'une taille jusque-là inégalée.



20. Les obélisques en électrum (?) (col. 16)

Comme cela a déjà été évoqué, les obélisques du IV^e pylône étant cité avant (col. 14) et ceux du VII^e pylône après (col. 26), il semble bien s'agir, ici, d'une paire supplémentaire d'obélisques de Thoutmosis III. Nous suggérons d'y reconnaître les obélisques d'électrum massif que Thoutmosis III avait chargé Puyemrê de réaliser (DAVIES, 1922, pl. 38-40) et proposons également de faire un lien avec les mentions d'électrum au bas de la même col. 16.

On sait que la réalisation d'obélisques en électrum massif avait été un projet – avorté – d'Hatchepsout :  « le désir me prit de réaliser pour lui deux obélisques en électrum » (Urk. IV, 365,1) ;  « C'était mon souhait de les lui fondre en électrum (massif) » (Urk. IV, 367,8).

Les textes de la tombe de Puyemrê ne laissent, quant à eux, que peu de doute sur la réalité de ces monuments sous le règne suivant²⁰. La légende inscrite entre les deux figurations

20. Récemment, J.J. SHIRLEY a proposé que les obélisques représentés dans la tombe de Puyemrê soient ceux de la *Ouadjty* (SHIRLEY, 2014, p. 202-203) en se fondant sur une série d'observations très justes et d'arguments dont aucun n'est, toutefois, dirimant. Que les obélisques aient pu être bicolores est ainsi une interprétation et une extrapolation à partir de deux scènes distinctes de la tombe et on est loin de pouvoir en conclure à un placage de métal sur une partie des monolithes ; que le chiffre donné par Djéhouy soit similaire à celui de

des obélisques stipule ainsi:  « [é]lectrum: deux obélisques majestueux qui inondent [le pays de leur éclat (?) ...] » (DAVIES, 1922, pl. 39; la restitution « électrum » est certaine en raison du décentrement du cadrat et de la confirmation du matériau dans le tableau de la pesée, DAVIES, *ibid.*, pl. 36). La légende de la scène de pesée du métal précise, quant à elle:  « supervision de la pesée de [l'elec]trum – au moyen d'authentiques boisseaux-ḥꜣꜣt – (pesée) organisée par mon maître au profit d'Amon-Rê seigneur-des-trônes-du-Double-Pays, (électrum) destiné à l'élaboration des deux majestueux obélisques » (DAVIES, *ibid.*, pl. 35).

Les représentations de la tombe sont d'autant plus intéressantes qu'elles nous livrent encore deux évaluations de la quantité d'électrum mobilisée spécifiquement pour cette opération, l'une en poids et l'autre en volume « en vrac » de métal.



Fig. 15 d'après DAVIES, 1922, pl. 36

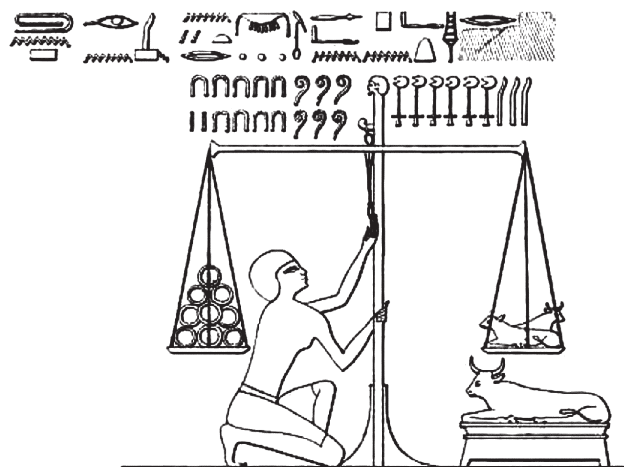


Fig. 16 d'après LD III, 39d

La pesée et l'évaluation du poids en *dbn* sont représentées au registre supérieur (DAVIES, *ibid.*, pl. 36; on les complétera avec LD III, 39d qui a enregistré un meilleur état de la paroi, ici fig. 15 et 16):



« Éva[lu]ation de] (?) ce grand amoncellement d'électrum qui sera (mesuré en) boisseaux-ḥꜣꜣt et qui fait (en) *dbn*: 36 692 (*dbn*) »

Puyemrê peut à meilleur compte s'expliquer par le remploi – après récupération par Puyemrê – de l'alliage précédemment mis en œuvre par Djéhouy. Enfin la survivance de cartouches intacts d'Hatchepsout sur des pièces environnantes du mobilier n'implique pas du tout qu'il faille attribuer la réalisation de tous les éléments de la scène à la reine. Il faut bien garder à l'esprit le fait que, dans la première partie du règne solitaire de Thoutmosis III, la titulature d'Hatchepsout n'a pas été proscrite, notamment chez les particuliers.

Il semblerait du reste peu vraisemblable que Puyemrê se prévale de la réalisation de ces monolithes et de leur placage et se soucie même de faire modifier les textes environnants cette scène de son tombeau qui mentionnaient Hatchepsout si ces obélisques sont, dès le début du règne solitaire de Thoutmosis III, chemisés (CARLOTTI, GABOLDE, 2003, p. 292-293), puis si la salle est ensuite entièrement couverte afin de finir de les faire disparaître à la vue. D'autant que cette opération s'est évidemment accompagnée de la récupération des placages d'électrum et donc que la peinture de Puyemrê n'aurait dans ce cas rapidement plus correspondu à la moindre réalité de terrain. On notera, du reste, que Thoutmosis III ne se targue jamais d'avoir réalisé les obélisques de la *Ouadjyt* et ses subordonnés ont certainement dû aligner leur conduite sur la sienne. Par ailleurs, sur les représentations des obélisques eux-mêmes, on voit les cartouches de Thoutmosis III originaux (et non repeints sur ceux d'Hatchepsout), ce qui est dès lors particulièrement paradoxal étant donné que ces colonnes centrales des monolithes de la *Ouadjyt* étaient et sont toujours demeurées au nom d'Hatchepsout et que Thoutmosis III ne tenta jamais de les mettre à son nom: il résolut « seulement » de les chemiser. Enfin, il est difficile d'admettre que Puyemrê puisse se targuer d'avoir supervisé le placage d'électrum des obélisques de la *Ouadjyt* puisque l'on sait que ce placage – qui fut réalisé sous le règne d'Hatchepsout – a été élaboré sous la haute responsabilité d'un autre personnage, Djéhouy, et qu'il y aurait ainsi un orfèvre de trop pour superviser cette opération. À moins d'admettre une dépose du placage de Djéhouy puis une repose dans la foulée par Puyemrê, suivie à court terme d'une autre dépose, ce qui n'est finalement pas très vraisemblable, n'est conforté par aucun indice matériel et demeure en contradiction avec les points soulevés précédemment.

Avec un *dbn* à 0,091 kg²¹, la pesée correspond à 3 338,972 kg. L'évaluation continue au registre inférieur avec – comme cela était annoncé au-dessus – la mesure de l'électrum en volume à l'aide du boisseau (DAVIES, 1922, pl. 36 et ici fig. 17)²² :



« Évaluation de l'électrum (en) boisseaux-ḥḳꜣt (contenus) dans le tas : 87 + 1/16 (ḥḳꜣt) »

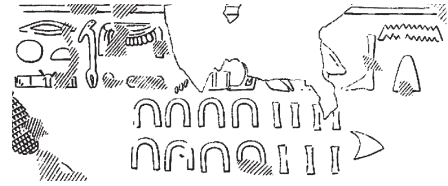


Fig. 17 d'après DAVIES, 1922, pl. 36.

Le ḥḳꜣt valant 4,805 litres, les 87,0625 ḥḳꜣt correspondent donc à 418,33 litres d'électrum « en vrac ». Les deux tableaux superposés concernant la même paire d'obélisques nous avons admis, comme le précise du reste sans ambiguïté le texte, que les quantités d'électrum exprimées en *dbn* au registre supérieur étaient identiques à celles exprimées en boisseaux-ḥḳꜣt au registre inférieur. On obtient dès lors les équivalences suivantes :

36 692 <i>dbn</i> d'électrum	=	87,0625 ḥḳꜣt
1 boisseaux-ḥḳꜣt	=	4,805 litres
1 <i>dbn</i>	=	0,091 kg
3 338,972 kg d'électrum	=	418,33 litres
Masse volumique de l'électrum « en vrac »	=	7,98 (kg/l), soit environ 8 (kg/l)
Poids du boisseau-ḥḳꜣt de 4,805 litres	=	38,352 kg d'électrum « en vrac »

On doit relever que l'utilisation du boisseau-ḥḳꜣt de 4,805 litres implique une charge maximale qui ne peut excéder ce qui est manipulable par un ouvrier. Cette charge maximale est généralement proche de 50 kg ; c'est le poids d'une talatate et c'était encore il y a peu celui d'un sac de ciment porté à dos d'homme. Les boisseaux de Puyemrê étant chargés, selon nos calculs, de 38,352 kg d'électrum « en vrac », ils restaient donc dans la norme pour une manutention par un seul homme. Certes, la masse volumique de l'électrum « en vrac » à 7,98 kg/l peut paraître assez légère mais les exemples d'or « en vrac » provenant d'Amarna (FRANKFORT, PENDLEBURY, 1933, p. 59-61 ; pl. XLIII, objets 30/488-91) ou d'or et d'argent « en vrac » provenant du trésor de Tôd (BISSEON DE LA ROQUE *et alii*, 1953) avec des métaux sous forme de tiges enroulées ou de coupes ouvragées pliées, aplaties et réduites en galettes et lamelles, semblent s'accorder avec cette masse volumique

21. Nous avons retenu ici la valeur standard du *dbn* à 91 g ; pour une évaluation réduite du poids du *dbn* d'or, voir E. GRAEFE, « Über die Goldmenge des Alten Ägypten und die Beraubung der thebanischen Königsgräber », ZÄS 126, 1999, p. 19-40. En dernière analyse, une revue de la documentation pondérale montre que c'est l'étalon-or qui pèse entre 12 g et 14 g, jamais le *dbn* quand cette unité est écrite en clair. L'étalon-or s'écrit en effet et parfois , mais jamais et var. Un seul cas aurait permis cette interprétation, le poids de Berlin signalé dans BRUGSCH, *Thesaurus*, VI, p. 1451-1452 (= *Catalogue Ägyptisches Museum Berlin*, 1967, n° 244) qui porte l'inscription suivante : et qui pèse 141,7 g, ce qui aurait monté le *dbn* à 14,7 g. En réalité doit ici être lu *dbn* « poids » et doit être compris « étalon-or » au même titre que (WEIGALL, PSBA, Déc. 1901, pl. III, n° 7033 et 7041) ou que , l'ensemble se lisant : « poids : 10 étalons-or ». Pareillement, dans l'inscription d'un poids de 133,4 g au nom de Chéops de la coll. Hilton Price (Brooklyn Museum, 44.123.175, Charles Edwin Wilbour Fund) et qui porte le texte suivant , il faut lire : « étalon-or : 10 (unités) » (ce que Weigall lisait, lui, 10 *dbn*). Le *dbn* quant à lui vaut dans l'immense majorité des cas entre 90 g et 100 g. Quand un poids porte seulement des chiffres, il peut s'agir aussi bien d'étalon-or que de *dbn* et c'est le poids même de l'objet qui permet de faire la distinction entre les deux systèmes de références pondérales.

22. C'est un procédé assez courant que de calculer une quantité de métal précieux d'une part en *dbn* et d'autre part en boisseaux ; la stèle de Djehouty en offre un autre exemple qu'une lacune rend cependant peu exploitable (Urk. IV, 429,9-13) : « Sa Majesté ordonna que l'on fasse de (grands tas) avec l'électrum du meilleurs des pays étrangers, à l'intérieur de la « cour de fêtes » et (qu'on le) pèse avec des boisseaux pour Amon, à la face de la terre entière. Somme de ceux-ci : électrum, 88,5 boisseaux, ce qui fait, en *dbn*, [372]92,5 (unités) ». La restitution découle d'une règle de trois élémentaire effectuée à partir des données de la tombe de Puyemrê.

relativement faible²³. En revanche, un boisseau « plein » d'électrum massif à haute teneur en or, de densité ≈ 18 (kg/l), aurait pesé 86,50 kg, ce qui aurait été clairement impossible à soulever et transporter par un seul ouvrier.

Au terme de ces calculs, chacun des obélisques fondus par Puyemrê aurait donc eu un poids équivalent à la moitié des 3 339 kg, c'est-à-dire qu'ils auraient pesé chacun 1 669,5 kg d'électrum. Chaque face des obélisques (et le quart de sa base) aurait dès lors nécessité le quart de cette quantité, soit 417,35 kg d'électrum.

Se pose maintenant la question connexe de la teneur en or et en argent de l'alliage utilisé par Puyemrê. Selon D. KLEMM et R. KLEMM (2013, p. 43), l'alliage d'or et d'argent à l'état natif (l'électrum naturel) est constitué d'or dans une proportion de 70 à 90 %, et d'argent dans une proportion de 10 à 30%, avec une valeur médiane de 80 % d'or et de 20 % d'argent.

Avec des masses volumiques respectives de 19,3 (kg/l) pour l'or et 10,5 (kg/l) pour l'argent, la masse volumique de l'alliage varie de 16,5 (kg/l) pour un taux de 70% d'or à 18,5 (kg/l) pour un taux 90% d'or.

Pour l'époque de Thoutmosis III, l'exemple, analysé en détail, du masque de Satdjehouty à Munich, montre une composition à 94-96,5% d'or et 3,5-5,8% d'argent (KLEMM (D.), KLEMM (R), 2013, p. 46). D'autres données rassemblées dans la littérature scientifique font toutefois état de proportions très variables d'or et d'argent. OGDEN (2000, p. 162-164) a recensé des taux d'or allant de 50 % à plus de 90 %, mais aussi des argents aurifères à faible teneur en or (de moins de 5% jusqu'à 50 %) (*Id., ibid.*, p. 162-163 et 170-171). Nous allons voir que l'évaluation du taux de l'alliage auquel nous avons affaire est encore sujet à débat.

Cette question de la composition l'alliage d'électrum utilisé par Thoutmosis III doit en effet être également confrontée à une autre source potentielle d'information, celle que fournissent les archives assyriennes et qui va nous obliger à faire ici une digression. En 1951, Chr. Desroches-Noblecourt avait procédé à une étude approfondie des obélisques représentés dans la tombe de Puyemrê et, sur une suggestion de J.-M. Aynard, avait proposé un rapprochement très séduisant avec des mentions possibles de ces monuments dans les archives d'Assourbanipal (DESROCHES-NOBLECOURT, 1951).

Les annales d'Assourbanipal mentionnent en effet le pillage de Thèbes et notamment, comme butin remarquable, l'enlèvement de « deux colonnes d'électrum » d'un poids total de 2 500 talents (75 750 kg) (AYNARD, 1957, p. 23-25). Le passage concernant le sac de Thèbes et le butin est donné par deux documents intacts, le « prisme Rassam » (prisme R), BM 91026, col. II, lignes 41-43, 1, (ONASCH, 1994, p. 122 sq) et le prisme du Louvre AO 19.939 (prisme F), col. I, lignes 53-55²⁴, si bien que l'établissement du texte et la lecture des chiffres peuvent être considérés comme certains. De même, l'identification des « colonnes d'électrum » avec des obélisques a été admise par la plupart des auteurs²⁵.

23. Une évaluation moderne du poids de l'or « en vrac », aimablement faite à notre demande par M. Raymond LACROIX de Cookson Afinor – que nous remercions ici pour son aide précieuse –, donne un résultat de 2,637 kg d'or « en vrac » (et non tassé) par litre, alors que l'or massif pèse, lui, 19,5 kg par litre. On constate donc que dans cet or « en vrac », le métal n'occupe finalement que 13,54 % du volume total. En tout état de cause, cette évaluation moderne de l'or « en vrac » s'avère être beaucoup moins dense que les 7,98 kg par litre que donnent des boisseaux égyptiens d'électrum. Il faut donc admettre que les boisseaux égyptiens étaient sans doute composés de très petits copeaux et que l'ensemble était sans doute tassé; la teneur en or était en outre assez forte pour ne pas trop abaisser la densité par litre.

24. AYNARD, 1957, p. 4-5, 23-25 et 33; ONASCH, 1994, p. 124 sq. Parmi les huit autres documents plus ou moins lacunaires qui donnent ce récit de la geste d'Assourbanipal, cette mention est encore présente dans le récit B II, ligne \approx 30-36 (AYNARD, 1957, p. 23); voir BORGER, 1996, p. 215. J.-M. AYNARD avait encore observé que le premier récit du sac de Thèbes dans les *Grandes Tablettes Égyptiennes* (663-662), récit qui donnait l'énumération du butin emporté en Assyrie (rev. 1-5), ne mentionnait curieusement pas les « colonnes d'électrum », lesquelles n'apparaissaient que dans le second récit.

25. BREYER (2003, p. 317) réfute ainsi la suggestion de MORKOT (2000, p. 296), fondée sur une traduction obsolète de LUCKENBILL (1927,

La masse d'électrum attribuée aux obélisques dans ces récits – plus de 75 tonnes – est considérable. Est-elle au moins vraisemblable ? On va voir qu'elle ne va pas sans engendrer de très sérieux problèmes et il est assez étonnant, de ce point de vue, de constater qu'aucun des éditeurs ou commentateurs ne se soit interrogé sur la quantité colossale de métal précieux représentée par ces chiffres.

– Le premier problème est technique : on ne voit pas très bien comment les moyens métallurgiques de l'époque de Thoutmosis III (et même plus tard) auraient pu permettre – pour ne fondre ne serait-ce qu'un seul des deux monuments – de chauffer un gigantesque creuset d'une contenance de près de 2 m³ et d'un poids total (métal et creuset) de près de 40 tonnes à une température de fusion de plus de 1 000 °C, puis de le manœuvrer pour couler le métal en fusion dans des moules de près de 7 m de long (selon l'estimation de Desroches-Noblecourt)²⁶.

– Par ailleurs, les 75 tonnes du texte constituent une proportion considérable de la production mondiale d'or ou d'électrum de l'Antiquité. D'après les *Annales* de Thoutmosis III, il arrivait sous son règne en moyenne 260 kg d'or frais chaque année en Égypte, principalement du Ouady Allaqi-*W3w3t*²⁷. Les 75 tonnes d'électrum (en comptant arbitrairement ≈ 2/3 d'or et ≈ 1/3 d'argent) auraient donc représenté l'équivalent de 192 années d'approvisionnements réguliers de cette contrée.

STÖRK (« Gold », *LÄ* 22, 725-731) observait d'ailleurs que, comparée aux productions annuelles d'or de l'Afrique de l'Ouest entre les années 1921 et 1930 qui allaient de 66 kg à 460 kg, la production de l'Égypte ancienne s'avérait tout à fait remarquable.

On pouvait encore compter sur quelques apports ponctuels importants comme celui qu'avait généré la prise de Megiddo et qui avait rapporté 162,34 kg (*Urk.* IV, 665-666, total en 666,7).

Pendant tout son règne, Thoutmosis III avait gratifié le temple d'Amon d'environ 15 000 kg d'or, selon les calculs de STÖRK (*ibid.*), et devant l'énormité de cette somme – qui ne représente pourtant que 1/5^e de la masse totale attribuée aux obélisques –, il se demandait si Thoutmosis III n'avait pas récupéré et comptabilisé de l'or déjà disponible dans le pays et qui aurait été réaffecté au temple d'Amon. Ce fut certainement le cas pour le placage d'électrum qu'Hatchepsout avait appliqué sur la partie supérieure de ses monolithes²⁸.



P. Lacau avait de son côté calculé, à partir des éléments comptables subsistants des *Annales*, que de l'an XXII à l'an XLII, Amon avait reçu 11 500 kg d'or (LACAU, 1955, p. 229), soit une moyenne de 575 kg/an, mais au total, force est de constater que cette quantité – qui comprend une part importante d'or « recyclé » –, ne représente qu'un septième de la masse totale supposée avoir été prise par les Assyriens et qu'à ce rythme, il aurait fallu mobiliser la production de 140 années pour parvenir à l'amasser.

p. 295-296) selon laquelle il fallait y reconnaître les jambages / pilastres d'une porte, en l'occurrence l'avant-porte du IV^e pylône érigée par Thoutmosis IV, avec ses colonnes de Haute et Basse Égypte, avant-porte qui avait été restaurée par Chabaka.





26. Les plus gros canons en bronze jamais coulés dans le monde, le tsar Pouchka du Kremlin et le Jaivana du fort de Jaiparth, fondus respectivement en 1586 et en 1720, ne pèsent – après vérification de leurs dimensions – que 25 tonnes environ chacun (des poids fantaisistes supérieurs sont parfois avancés incluant notamment, et de manière indue, le poids de l'affût, indice révélateur de la difficulté qu'il y a à donner une évaluation exacte des masses importantes).

27. An XXXVIII: 2 844 *dbn* [259 kg], *Urk.* IV, 721,3; an XLI: 3 144 *dbn*, 3 *kd.t* [286 kg], *Urk.* IV, 728,12; an XLII: 2 374 *dbn* [216 kg], *Urk.* IV, 734,3.

28. Thoutmosis III ne laisserait évidemment en place pas l'électrum plaqué sur les parties destinées à être recouvertes par le chemisage élevé pour masquer les monolithes ni ne conserverait celui plaqué sur la partie extérieure dépassant du toit et devenue invisible du sol après la couverture complète de la salle (voir GABOLDE L., 2013). Il n'est sans doute pas fortuit que la quantité d'électrum mobilisée par Djéhouy pour ses travaux d'orfèvrerie au service d'Hatchepsout – dont expressément le placage des obélisques –, électrum qui avait été solennellement offert à Amon dans la « cour de fêtes » du temple et dont le volume se montait à 88,5 boisseaux-*hkzt* (*Urk.* IV, 429,12) soit à ce point proche des 87,06 boisseaux-*hkzt* utilisés par Puyemrê pour la réalisation des obélisques d'électrum (DAVIES, 1922, pl. 36).

Le grand tableau de consécration des objets du mur nord des *Annales* de Thoutmosis III fournit les chiffres des quantités d'or et d'argent livrées au temple d'Amon entre les années xx et XLII : *Urk. IV, 630,17*, , ce qui fait 152 113,51 *dbn* = 13 841,66 kg d'or et en *Urk. IV, 637,30*,  au-dessous : II (= x 2), ce qui fait 101 214,9917 *dbn* = 9 210,56 kg d'argent, le tout multiplié par 2, ce qui monte le total à 18 421,12 kg d'argent. L'ensemble est abondant, certes, mais ne totalise que 32 262,80 kg de métaux précieux, c'est-à-dire moins de la moitié de ce qu'il aurait fallu pour atteindre les 75 750 kg vantés par l'Assyrien.

En ce qui concerne l'usage qui était fait des métaux précieux dans les temples, on peut se reporter aux chiffres donnés par Amenhotep III pour le temple dit de Montou à Karnak-Nord (*Urk. IV, 1668,11-18*) :

	« Somme totale en <i>dbn</i> :
	Électrum : 31 487 + 1/2 <i>dbn</i> (= 2 865,18 kg)
	Or-s3wy : 25 182 + 1/3 <i>dbn</i> (= 2 291,58 kg)
	Cuivre noir : 4 620,5 <i>dbn</i> (= 420,47 kg) »

Ces quantités ne sont finalement pas très éloignées de celles que nous fournissent les archives assyriennes quant aux livraisons de butin faites aux temples pour leurs embellissements (voir *infra* § suiv.), mais on est en revanche fort loin les 75 tonnes mentionnées par Assurbanipal puisque cela n'atteint, pour l'électrum, que 3,78 % de cette masse.

On est encore très surpris que la redistribution aux divers temples d'Assyrie de ce trésor fabuleux de 2 500 talents n'ait laissé qu'une infime trace dans les annales assyriennes. Certes, dans son étude, AYNARD (1957, p. 25) se demandait si l'électrum des obélisques de Karnak n'avait pas servi à fondre le *KL.ZALAG.GA*, demeure du dieu *IZL.GAR* de 83 talents (2 515 kg) d'électrum pur dont Assurbanipal relate la confection pour l'Ezida de Babylone dans le prisme Nossouhi (col. I,7), tandis que ONASCH (1994, p. 158, et n. 553-554) note bien qu'une partie de l'électrum pris par les Assyriens fut redistribuée et que 50 talents (1 515 kg) auraient été employés pour la cella d'un temple de Babylone et 70 talents (2 121 kg) auraient été attribués à la cella du temple de Sîn à H̄arran. Mais, comparés aux 2 500 talents supposés des obélisques, ces dons paraissent bien dérisoires (les 83, 50 et 70 talents représentent respectivement 3,32 %, 2 % et 2,8 % du total). En général, c'est dans une proportion bien plus élevée que les butins de guerre sont répartis entre les temples et le trésor royal. Ainsi, un rapport de Tukulti-Ninurta II (*RIMA 2, 172:27f*) spécifiait que 2/3 du butin étaient donnés aux temples et 1/3 au palais (DE ODORICO, 1995, p. 124, n. 40).

On peut enfin s'interroger sur les méthodes dont pouvaient disposer les Anciens pour évaluer le poids de tels obélisques. Il n'existait évidemment aucune balance susceptible de permettre la pesée d'objets aussi massifs. Dès lors, c'est uniquement par la géométrie et l'estimation des masses volumiques que le calcul pouvait, à cette époque, s'effectuer. C'est donc sur l'apparence extérieure qu'avait dû se faire l'évaluation des rédacteurs des annales assyriennes : que les obélisques aient été massifs ou creux ou constitués seulement de plaques de métal fixées sur une âme plus légère, le résultat était le même.

Sur la base de ce constat, il est très tentant de considérer que les « colonnes d'électrum » enlevées par Assurbanipal de Karnak étaient bien les obélisques de Thoutmosis III confectionnés par

Puyemrê, mais qu'ils ne pesaient « que » 3 339 kg à eux deux et que le chiffre de 2 500 talents (75 750 kg) donné par l'Assyrien était une extrapolation à partir de l'apparence et des dimensions externes des objets eux-mêmes.

Il est vrai que J.-M. Aynard estimait, en raison du vocabulaire spécifique employé par Assourbanipal, que les « colonnes d'électrum » étaient en métal massif. Le verbe *patâqu* qui désigne le mode de fabrication attribué aux obélisques dans le texte, signifie bien, ainsi qu'elle l'argumente, « fondre, façonner, former » et elle estime que ce sont d'autres mots (tels que *halâpu* ou *labâšu*) qui auraient été employés s'il s'était agi d'un placage sur une âme en bois. Elle avalisait ainsi la proposition de Chr. Desroches-Noblecourt de restituer des obélisques d'électrum massif hauts de 6,90 m et pesant chacun 37,875 tonnes.

Mais nous avons vu dans les paragraphes précédents les arguments techniques, économiques, ou simplement pratiques qui s'opposent à cette interprétation. Les Assyriens s'étaient sans doute persuadés, à la vue des obélisques étincelants et de toute manière fort pesants, qu'ils étaient en présence de pièces d'électrum massif. Pour des objets de cette taille, il était impossible de déterminer à la simple observation et sans endommager les pièces s'il s'agissait de métal plein ou creux, voire de placage sur une âme en bois. Les orfèvres égyptiens étaient en effet passés maîtres dans l'art de souder l'or et ses alliages, comme le montrent à l'envi le cercueil ou le masque d'or massif de Toutânkhamon. La réalisation d'obélisques avec des plaques épaisses, soigneusement soudées entre elles en sorte d'envelopper toute l'âme en bois (voire en granit) destinée à rigidifier l'ensemble, couvrant le fût, le pyramidion, jusques et y compris la semelle, était parfaitement dans les compétences des Anciens. De telles pièces auraient au final eu exactement la même apparence que des objets massifs.

Nous pouvons faire entrer ici en ligne de compte les données supplémentaires contenues dans le texte de la fin de la col. 16, celle qui mentionnait en son début la paire supplémentaire d'obélisques et que nous donnons à nouveau ici :



[... Ma Majesté a érigé pour lui] deux majestueux obélisques [fondus en électrum du meilleur des pays étrangers ...] [... les éléments constitutifs] en électrum (d'une longueur linéaire totale) de 120 (63 m) / 130 coudées (68,25 m) qui s'y trouvent (= qui les composent) étant rehaussées d'or.

Selon notre interprétation de cette seconde partie de la colonne, les 130 coudées (68,25 m) – corrigées de 120 coudées (63 m) – représenteraient la longueur cumulée des huit faces métallisées des deux obélisques, pyramidions compris tandis que les 120 coudées (63 m) inscrites primitivement concerneraient le total des huit faces, mais avec omission des pyramidions.

Ceci revient à dire que les obélisques auraient mesuré $68,25 \text{ m} \div 8 = 8,53 \text{ m}$ [environ 16,25 coudées] avec les pyramidions et $63 \text{ m} \div 8 = 7,875 \text{ m}$ (15 coudées) sans les pyramidions. On peut estimer, en fonction des proportions des obélisques connus, que chaque face des fûts avec 15 coudées en hauteur, hors pyramidion, mesurait 1,5 coudées de large à la base et 1 coudée de large au sommet, à la base du pyramidion. La surface correspondante de toutes les faces cumulées d'un obélisque aurait été de 22,78 m².

On peut rapprocher ces chiffres de ceux donnés par le trésorier Djéhouty qui, de par ses fonctions, ne s'intéressait qu'aux métaux précieux. En effet, si l'on rebondit sur l'ingénieuse interprétation de Chr. WALLET-LEBRUN (2010, p. 83, n. 1), les 108 coudées (56,7 m) des obélisques qu'il

évoque dans sa biographie (*Urk.* IV, 425,16-17-426,1) correspondraient à la somme des longueurs des surfaces plaquées d'électrum de chacun des obélisques de la *Ouadjyt*, soit 56,7 mètres linéaires pour les quatre faces d'un obélisque, donc un peu plus de 14 m pour chaque face du monolithe. Comme leur hauteur moyenne est de 27 m hors pyramidion, ceci correspondrait effectivement à la moitié du fût, ce qui est conforme à ce que les textes nous enseignent, à savoir que la reine déclare qu'elle avait plaqué d'électrum la moitié supérieure des fûts (notamment *Urk.* IV, 367,9).

Les calculs qui restent à effectuer pour restituer complètement la constitution des obélisques et déterminer l'épaisseur exacte de la tôle de métal qui avait été utilisée pour les réaliser font entrer en ligne de compte la composition exacte de l'alliage d'électrum auquel on avait eu recours. Nous faisons face ici à une certaine ambiguïté des textes.

En effet, même si la plupart des traducteurs du texte d'Assourbanipal se sont accordés à traduire le mot *zahalû* par « *electrum* »²⁹, E. Bleibtreu, suivant R. Borger³⁰, ainsi que les dictionnaires d'Assyrien et d'Akkadien sont, eux, plus circonspects, traduisant unanimement *zahalû* par « *alliage d'argent* »³¹ et non par « *electrum* ». Le qualificatif associé à l'alliage, *ebbi*, a été traduit par « *shining* » (« *brillant* ») ou bien par « *reine* » (« *pur* »), mais il correspond également à la notion de « *clair* ». Dès lors, il faut peut-être admettre que l'alliage dont étaient composés les obélisques de Thoutmosis III avait paru aux Assyriens être majoritairement composés d'argent et non d'or. Cette éventualité viendrait résoudre le problème de l'estimation du poids par les Assyriens : avec les proportions que nous avons restituées pour les obélisques, on obtient un volume individuel total de 3,50 m³ par obélisque. Pour que les Assyriens aient évalué le poids de chaque obélisque à 1 250 talents (37 875 kg), il fallait que l'alliage supposé l'avoir composé ait une masse volumique de 10 831 kg/m³, ce qui correspondrait à un électrum d'une teneur d'un peu moins de 4 % d'or et d'un peu plus de 96 % d'argent.

Avec un tel alliage, la tôle de métal à partir de laquelle aurait été façonnée chaque obélisque (haut, rappelons-le, de 8,53 m [≈ 16,25 coudées] avec pyramidion et 7,875 m (≈ 15 coudées) sans pyramidion, large de 0,79 m [≈ 1,5 coudées] à la base et de 0,52 m [≈ 1 coudée] au sommet, à la base du pyramidion) aurait eu une épaisseur de 6,77 mm, ce qui aboutirait bien à un poids réel de 1 669,50 kg (18 346 *dbn*) de métal par obélisque, pour un volume correspondant de 154,15 litre d'alliage.

La présente estimation parvient donc à faire concorder à la fois les données de la tombe de Puyemrê, celles des présentes *Annales* de Thoutmosis III et enfin celles des *Annales* d'Assourbanipal (avec certes une évaluation du poids par la masse volumique et non par pesée), tout en demeurant également conforme aux capacités techniques des Égyptiens en matière d'ouvrage de fonderie d'art. Il n'en demeure pas moins que ce calcul n'est qu'une hypothèse et qu'en faisant varier les taux d'or et d'argent de l'électrum clair employé par Thoutmosis III, on arriverait à modifier l'épaisseur de la tôle, ou on aboutirait à des valeurs de l'électrum « en vrac » différentes.

De fait, il faut bien reconnaître que l'hypothèse n'est pas totalement satisfaisante dans la mesure où un alliage composé d'un peu moins de 4% d'or et d'un peu plus de 96 % d'argent n'aurait

29. AYNARD, 1957, p. 33 : « (et) deux hautes colonnes faites d'*electrum* pur dont le poids était de 2 500 talents, qui se dressaient à la porte du temple et que j'enlevai de leur place ; j'emportai (tout cela) vers le pays d'Aššûr » ; de ODORICO, 1995, p. 124 : « 2 tall obelisks made of shining *electrum*, whose weight was 2,500 talents each, which stood by the gate of the temple, I removed from their position and carried them off to Assyria » ; ONASCH, 1995, p. 157 : « Zwei erhabene Säulen, Gebilde aus reinem *Elektron*, von 2500 Talenten Gewicht, die am Tempeltor aufgestellt waren, riß ich aus ihrem Standort heraus und nahm sie mit nach Assyrien » ; BREYER, 2003, p. 310 : « Zwei ausgezeichnete Säulen, Gebilde aus reinem *Elektron* von 2500 Talenten Gewicht, die am Tempeltor aufgestellt waren, riß ich aus ihrem Standort heraus und nahm sie mit nach Assyrien ».

30. BLEIBTREU 2013, p. 27, se référant à BORGER, 1996, p. 215 : « zwei hohe Säulen, aus reinem *zahalû-Metall*, deren Gewicht 2500 Talente betrug, aufgestellt am Tempeltor, riss ich aus ihrem Standort und nahm sie mit nach Assyrien ».

31. CAD 21, 1961, p. 12-13 : « a silver alloy » ; VON SODEN, AHW 3, 1981, p. 1503 : « eine Silberlegierung ».

sans doute pas été appelé « *électrum* » (*d'm*) par Puyemrê, mais plus simplement « *argent* » (*ḥd*). En outre, la peinture de la tombe montre sans ambiguïté des fûts de couleur jaune orangée à rouge, convenant à de l'or ou à un électrum à haute teneur en or (DAVIES, 1922, pl. 39), tandis que l'évaluation du poids de l'alliage « en vrac » nous avait conduits à estimer qu'il avait une haute teneur en or. Il serait dès lors plus vraisemblable que les obélisques façonnés par ce dernier aient été composés d'électrum à forte proportion d'or (environ 70 %) ce qui, pour un poids et des dimensions identiques aurait impliqué une épaisseur de la tôle d'or d'une valeur de 4,4 mm.

Ce sont les Assyriens qui, peut-être trompés par la patine de l'électrum, vieille alors de près de 900 ans, auraient cru y reconnaître l'alliage à haute teneur en argent qu'ils nommaient *zahalû* et qui, avec une double méprise sur le caractère massif des obélisques et sur la composition réelle de l'alliage dont ils étaient constitués, auraient effectué sur leur seul aspect extérieur le calcul d'estimation de leur poids, évalué alors à 2 500 talents.

La dernière question à traiter concerne l'emplacement primitif des obélisques d'électrum. Trois, voire quatre sites sont envisageables et il n'est pas possible en l'état actuel de la documentation de trancher définitivement entre ces hypothèses. Les fresques de la tombe de Puyemrê ne livrent pas d'indice précis quant à leur localisation. Le texte d'Assurbanipal les situe de la manière suivante : « *J'enlevai de leur place et j'emportai vers le pays d'Assour les deux hauts obélisques faits d'électrum clair dont le poids était de 2500 talents et qui se dressaient à la porte du temple* » (AYNARD, 1957, p. 33, I, 54).

1. Le premier emplacement envisageable est la « cour de fêtes » de Thoutmosis II, sur le parvis du temple. Ce serait conforme à la progression géographique supposée de la description puisque la chapelle en calcite décrite juste avant semble s'être dressée dans cet espace ; cet emplacement répondrait par ailleurs tout à fait à la situation « *à la porte du temple* » donnée par Assurbanipal. Cette situation en plein air et dans un espace de manœuvre semi public a le défaut de rendre les obélisques vulnérables. Par ailleurs, aucune trace de socle susceptible de les accueillir n'a été identifiée sur le site.

2. Deux bases de colonnes en calcite ont été remployées en socles de part et d'autre (au nord et au sud) du chemisage réalisé par Thoutmosis III autour des obélisques d'Hatchepsout dans la *Ouadjyt* (CARLOTTI, GABOLDE L., 2003, p. 266) ; on ignore ce que ces bases avaient supporté après leur emploi, mais il est certain, à cet emplacement que ce n'étaient pas des colonnes. Celle du sud aurait accueilli une sorte de chapelle d'Amenhotep II (BARGUET, 1962, p. 105) mais ce point est mal établi. On peut imaginer que les bases de calcite auraient pu accueillir un temps les obélisques en électrum qui se seraient ainsi plus ou moins substitués aux obélisques désormais invisibles d'Hatchepsout.

3. Il y a dans ce que Barguet appelait l'antichambre du V^e pylône, devant la porte ou, plus précisément, devant chacun de ses jambages, un renforcement créé par l'arrêt du contremur de grès de Thoutmosis III. Ce renforcement pourrait constituer un emplacement adéquat pour les obélisques d'électrum. Selon Barguet, ce sont des statues (de Thoutmosis IV) qui avaient été dressées là (BARGUET, 1962, p. 107). En fait il semble que ce n'est qu'après les réfections tardives de la porte, que ce retrait, devenu plus profond, semble avoir accueilli des statues. C'est dans sa disposition originelle qu'il aurait pu avoir accueilli les obélisques.

4. On doit enfin évoquer l'hypothèse émise jadis par Desroches-Noblecourt et entérinée par Barguet selon laquelle les obélisques auraient été dressés devant le sanctuaire de barque en granit,

c'est-à-dire dans la salle des *Annales*. La hauteur sous plafond de cette salle avoisinait les 9,45 m, ce qui était suffisant, quoique tout juste, pour accueillir des obélisques hauts de 8,53 m qui auraient été juchés sur une base de faible hauteur, d'à peine une demi-coudée. Aucune fondation pouvant leur correspondre n'a toutefois été repérée lors des fouilles de ce secteur.

21. Barque Ouserhat (?)

La mention de la barque *Ouserhat*, réalisation éminente du règne, est attendue au sein de cette portion méridionale des *Annales* dévolue aux réalisations du roi. Elle était déjà mentionnée dans le grand texte de la paroi sud de l'*Akhmenou*³². On la retrouve dans l'inscription du VII^e pylône (*Urk.* IV, 186,11-13 [col. 10-11]), sur le reposoir de granit (NIMS, 1969, fig. 7, col. 5-7) et, enfin, elle est représentée sur les parois de l'un des magasins nord de Thoutmosis III (TRAUNECKER, 1989).

Par ailleurs, le contexte de la taille de bois sur les coteaux du Liban qui suit immédiatement la lacune où nous la restituons convient fort bien à cet usage particulier qui est fait du pin, tel qu'il est confirmé par le récit des mésaventures d'Ounamon³³.

22. Le VII^e pylône, sa porte, ses môles, ses mâts (col. 19-25 et 27)

Avec la col. 18, le récit des *Annales* a quitté la zone centrale pour l'axe sud. Le pylône décrit ne peut en effet être le VI^e en raison des dimensions et proportions de la porte comme nous l'avons démontré dans le commentaire perpétuel, et correspond en revanche étroitement aux données du VII^e pylône. Sont successivement décrits, le pylône à deux môles, sa porte de granit, avec la précision de sa hauteur atteignant 30 coudées (15,75 m) corroborée par les abaqes de proportions, le vantail unique plaqué de cuivre avec le détail de la figure ithyphallique d'Amon qui l'ornait. Un reste de texte donne sans doute la fin de son nom, [*Imn-ḥ*]*w*, attesté par plusieurs autres sources³⁴. Vient ensuite la description étendue des mâts, dont on sait qu'ils étaient au nombre de quatre, en pin du Liban, richement plaqués de cuivre noir avec des pointes encapuchonnées d'électrum et des bases enchâssées dans des douilles de bronze dont l'archéologie a effectivement retrouvé les traces (LEGRAIN, 1904, p. 13). Le récit de la construction du VII^e pylône s'accompagne (col. 27) de l'évocation de la structure ruinée en briques crues qui l'avait précédé, comme cela était déjà le cas dans le texte, quasi identique, du reposoir de barque publié par NIMS (1969, fig. 7, col. 15-16).

23. Les obélisques du VII^e pylône

Très logiquement, la description se poursuit avec la mention des obélisques qui ornaient la face sud du VII^e pylône. L'obélisque occidental a été abattu par Constantin, mais s'est brisé lors de cette opération (GABOLDE L., 2007, p. 34) et la partie supérieure, après avoir trainé un moment sur le rivage d'Alexandrie (où elle est signalée sous l'empereur Julien), a finalement été érigée sous le règne de Théodose sur la *spina* du cirque de Constantinople où elle se dresse encore aujourd'hui.

32. AZIM, REVEILLAC, 2004, I p. 364-365, photo 4-13/17, et II, p. 333 ; cette photo est enregistrée dans le fonds Pillet de la MOM de Lyon sous la cote F317-7 ; on date habituellement cette inscription de « l'an après l'an XXIII » cité en tête de l'inscription mais il faudra peut-être réviser cette datation, voir BISTON-MOULIN, 2012, p. 89-91 et n. 50 et GABOLDE L., GABOLDE M., *Hommages Michel Azim*, à paraître.

33. *Ounamon* 2,15-2,20 et 2,43-44 ; pour les variantes graphiques du nom du Liban entre ce texte et le nôtre, voir GAUTHIER, *DicGéog.* III, p. 117 et 120 et BARDINET, 2008, p. 122-123. Pour l'utilisation spécifique de ce bois de pin du Liban dans la confection de la barque *Ouserhat* au début de la XVIII^e dynastie, voir *ibid.*, p. 225-26, 228 et 241.

34. *Urk.* IV, 851,12 ; NIMS, 1969, fig 7, col. 17 ; AZIM, REVEILLAC, 2004, I p. 364-365, photo 4-13/17, et II : GABOLDE L., GABOLDE M., *Hommages Michel Azim* à paraître.

29. Le complexe monumental décrit dans la section finale

La section finale du texte de la paroi sud des *Annales*, à partir de la col. 53, semble consacrée à un ensemble monumental tout à fait remarquable, dont sont amplement décrits les rôles et fonctions (mais non l'aspect) de diverses parties constitutives.

Le texte commence (col. 53), par l'évocation du déblaiement d'un secteur encombré de structures antérieures, sans doute ruinées, pour entreprendre une nouvelle construction sur ce même emplacement : « *ma Majesté fit en sorte que l'on déblaie les alentours* ». Ce détail était suffisamment significatif pour que le texte y revienne à la col. 54 : « *assainissant et embellissant les alentours de ce temple de mon [père] [Amon-Rê]* ». Le motif est très semblable à celui que l'on trouve sur la stèle CGC 34012 (*Urk.* IV, 834,14-835,7) relative à la fondation de l'*Akhmenou* :



« *Or, Ma majesté avait trouvé une enceinte en briques dont les éboulis venaient masquer la muraille. Ma Majesté ordonna (donc) que sa terre soit enlevée afin que ce sanctuaire puisse être élargi. Je l'ai (ainsi) purifié/nettoyé, j'ai enlevé ses décombres, j'ai repoussé les remblais qui se trouvaient sur ses deux côtés et qui montaient à la hauteur d'une habitation. J'ai pu (re)fonder (ainsi) ce lieu qui se trouvait sur l'emprise de l'enceinte, pour construire au-dessus ce monument, dans le but de purifier/nettoyer ce sanctuaire de mon père Amon dans Karnak* ». L'entreprise d'assainissement de la partie orientale de Karnak évoquée dans la stèle CGC 34012 est encore rappelée sur le texte du reposoir de granit, mais concernant cette fois-ci la fondation du temple adossé et l'édification de son naos monolithe, légèrement plus à l'est, ce qui montre l'importance considérable qu'elle revêtait aux yeux du roi (NIMS, 1969, fig. 7, col. 13-14) :




« *Ma Majesté a fait ériger sa place avérée d'écoute (des prières), enlevant [les décombres] qui là atteignaient la hauteur d'une habitation. J'ai érigé là une chapelle en pierre d'un seul tenant en [belle] pierre [blanche de calcaire]* ».

Il est assez tentant, sur la foi de ces parallèles, de conclure que toute cette partie finale de notre texte concernerait l'*Akhmenou*. On verra toutefois que ce n'est pas la seule possibilité à envisager, quoique ce soit sans doute la plus vraisemblable.

Les éléments distinctifs qui sont longuement décrits par la suite semblent plus s'attacher à définir la fonction des différentes parties que leur nature.


a) Situation

Le texte livre pour commencer (col. 54) une indication de situation relative :


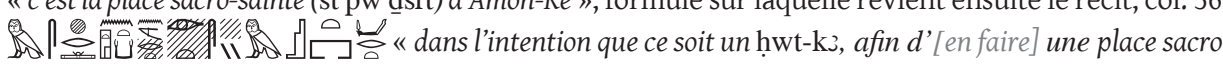
 « (aux) alentours de ce temple de mon [père] [Amon-Rê] ». On comprend que l'on se trouve un peu à la périphérie du cœur de Karnak, lequel est constitué par la « cour du Moyen Empire ». L'*Akhmenou* pourrait bien correspondre à cette localisation, mais le peuvent également les bâtiments situés au sud qui bordent le chemin processionnel et qui


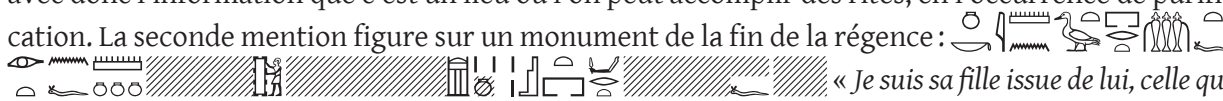
s'étendent de la *Ouadjyt* à l'*Akhmenou*. Les salles d'Hatchepsout pourraient aussi convenir, mais il est notable que jamais Thoutmosis III ne se targue de les avoir édifiées. La série des magasins nord ne doit pas être exclue *a priori* elle non plus.

b) *Des chapelles sh-ntṛ*

Le premier élément décrit ensuite (col. 54) semble être constitué de  « des chapelles / les trois chapelles », terminologie vague qui peut désigner dans notre texte des repositoires de barque mais qui n'est pas suffisamment précise pour que l'on puisse y reconnaître ici des salles spécifiques du temple. Tout au plus peut-on remarquer qu'aussi bien l'*Akhmenou* que les bâtiments situés au sud du chemin qui y mène comprennent des chapelles.

c) *Une st-dsrt*

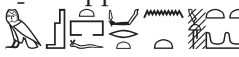
L'édifice est ensuite défini (col. 55) comme une « place sacro-sainte » :  « c'est la place sacro-sainte (st pw dsrt) d'Amon-Rê », formule sur laquelle revient ensuite le récit, col. 56 :  « dans l'intention que ce soit un *hwt-k3*, afin d'[en faire] une place sacro-sainte (st-dsrt) ».

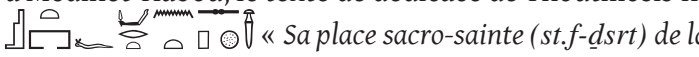
Le concept de *st-dsrt* est attesté à plusieurs reprises sous le règne d'Hatchepsout et celui de Thoutmosis III. On le rencontre, pour commencer, sur une paroi du *Netery-menou*, édifice qui date de la régence, dans la titulature de la reine officiant devant Amon :  « Elle accomplit pour lui les rites de la purification dans la place sacro-sainte (st-dsrt) » (GABOLDE L. 2005, p. 59), avec donc l'information que c'est un lieu où l'on peut accomplir des rites, en l'occurrence de purification. La seconde mention figure sur un monument de la fin de la régence :  « Je suis sa fille issue de lui, celle qui réalise pour lui des monuments [...] qui édifie [...] les chapelles-*hmw* de la place sacro-sainte (st-dsrt) [...] sa [...] » (GABOLDE L. 2005, p. 142). Une nouvelle information nous est cette fois-ci fournie : il peut y avoir des chapelles-*hmw* dans une *st-dsrt*. Cette dernière apparaît dès lors comme un complexe cultuel.

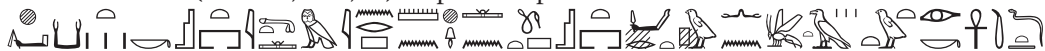
Le grand texte du mur sud de l'*Akhmenou* fournit une occurrence supplémentaire :

(86) 


« (86) [... afin] d'y [reposer,] (87) la place sacro-sainte (st-dsrt) de l'événement primordial, de l'origine première, [dans ce pays] tout entier [...] » (GARDINER, 1952, p. 17, pl. VII, col. 86-87). Il s'agit donc, dans cette occurrence, d'un lieu de création du Monde.

L'inscription du repositoire de barque en granit rose mentionne, elle, une *st-dsrt* apparemment situé à l'ouest, sur laquelle on est dépourvu de détails complémentaires :  « [...] dans / en tant que sa place sacro-sainte de l'Ouest » (NIMS, 1969, fig.7, col. 21 et p. 73-74 où il est suggéré d'y reconnaître le temple de Thoutmosis III à Deir al-Bahari).

Au petit temple de la XVIII^e dynastie à Médinet-Habou, le texte de dédicace de Thoutmosis III définit le temple de la manière suivante :  « Sa place sacro-sainte (st-f-dsrt) de la Première Fois » (Urk. IV, 882,11) et précise plus loin :



« (Discours d'Amon) (Je) protège ton œuvre, Ma place avérée (faite) de pierre excellente de grès, c'est une place sacro-sainte (st-dsrt pw) et aucun roi n'égale ce que tu as réalisé étant éternellement vivant » (Urk. IV, 883,5-8).



Une occurrence supplémentaire datant du règne de Thoutmosis IV, révèle que le plateau de Giza recérait également une  « Place sacro-sainte de la Première Foix » (ZIVIE-COCHE, 1976, p. 128 [NE 14, 7 : Stèle du sphinx] et p. 299). Cette mention vient donc, en évoquant un lieu de création du Monde, faire écho au texte du mur sud de l'*Akhmenou* précédemment cité.

Ces textes qui classent les *st-ḏsrt* au rang des lieux de création du Monde, des buttes primordiales, suggèrent que cette dimension mythologique devait très probablement être matérialisée par une particularité architecturale, par exemple un podium, effectivement présent à Médinet-Habou et par conséquent attendu pour la ou les *st-ḏsrt* de Karnak.



Des inscriptions biographiques ou prosopographiques ramessides évoquent encore des *st-ḏsrt*, d'une part dans un titre : « le prêtre-s{t}m, responsable du pagné-šndyt du Maître dans la *st-ḏsrt*, le 1^{er} prêtre d'Amon-Rê-roi-des-dieux, Amenhotep » (KRI VI, 539,15-16) et d'autre part dans une eulogie privée : « Je suis quelqu'un [...] qui fait en sorte que sa mémoire demeure éternellement dans la *st-ḏsrt*, en présence du ka auguste du seigneur des dieux » (KRI VI, 542,1-2). Ces deux exemples montrent que la *st-ḏsrt* comprend des salles qui s'apparentent à des sacristies en périphérie d'endroits où, semble-t-il, des statues divines sont entreposées. Un haut fonctionnaire bubastide se désigne comme « celui au pas allègre dans la *st-ḏsrt* » (NAVILLE, 1891, p. 32), ce qui ne permet pas vraiment d'en préciser la nature.

Enfin, à l'époque ptolémaïque et romaine, le terme *st-ḏsrt* est assez fréquemment mentionné³⁹ et correspond alors plus ou moins étroitement à la nécropole divine⁴⁰, c'est-à-dire aux réceptacles sacrés du corps mythique des dieux morts ou de leurs images divines : un lieu où les forces de renaissance sont à l'œuvre.

d) Un sanctuaire ḥwt-kꜣ

À deux reprises, le complexe dont traite la fin de notre texte est décrit comme un *ḥwt-kꜣ*, col. 56 :  « Réaliser un temple sacro-saint (*ḥwt-nṯr ḏsrt*) dans l'intention/le projet que ce soit un sanctuaire *ḥwt-kꜣ* », et col. 58 :  « celui qui a réalisé cela pour que ce soit un sanctuaire *ḥwt-kꜣ* [pour mon père...] ». L'institution du *ḥwt-kꜣ* royal est une fondation censée abriter une statue du roi, ou bien des effigies de prédécesseurs illustres (voir FRANKE, 1994, 119-127) et chargée d'en assurer la conservation, l'entretien et le culte. Bien des secteurs de Karnak pourraient correspondre à ces critères et avoir abrité des statues royales recevant un culte. On verra plus bas que l'*Akhmenou* et les chapelles sises au sud du chemin qui y mène s'accorderaient bien à cette définition.

e) Un reposoir-ḥnw

Le complexe est encore par deux fois défini comme étant une chapelle reposoir-*ḥnw*, à la col. 56 :  « afin d'en faire (à la fois) un lieu sacro-saint (*st-ḏsrt*) et un reposoir- (*ḥnw*) ? [...] » et à nouveau à la col. 59 :  « (Car) je sais (bien) que c'est la chapelle reposoir-*ḥnw* de ... ». Le terme *ḥnw* dérive bien entendu du radical *ḥni* « se poser ». La traduction habituelle – et commode – du terme par « reposoir » est cependant un peu réductrice. En effet sur la paroi sud des *Annales*, les « reposoirs » à proprement parler sont désignés comme *sh-nṯr* (ici même, col. (37) et col. (1) [où il semble ne s'agir que d'un simple naos en bois]). Ce mot *ḥnw* a été

39. À Kom Ombo, huit mentions de *st-ḏsrt* : MKO n° 193, gauche, 6; MKO n° 233; MKO n° 249-251, cols. 33-36 (épithète d'Osiris *ḥw.f ḏsr(w)* : *s.t.(f)*); MKO n° 437; MKO n° 439; MKO n° 629; MKO n° 922. À Esna : *Esna* II, p. 237, n° 127, 9-10 et *Esna* V, p. 375 pour la traduction. À Tôd : Tôd n° 322, 5.

40. GUTBUB, 1973, p. 59 et p. 104, n. ab-ac.




étudié successivement par ZIVIE-COCHE (1976, p. 286-289), BOMANN (1991, p. 119-121), RONDOT (1997, p. 143-144) et tout récemment par VALBELLE (2014). Selon Chr. Zivie-Coche, ce peut être un espace partiellement en plein air. A.H. Bomann signale que l'on y abrite néanmoins régulièrement des statues et V. Rondot rappelle qu'une structure aussi vaste que la salle hypostyle de Karnak peut être désignée comme un *ḥnw*. Sous Hatchepsout, la chapelle de culte de la vache Hathor à Deir el-Bahari est qualifiée de *ḥnw* (Urk. IV, 237, 6). Thoutmosis III, dans la stèle du Gebel Barkal, affirme qu'« *il a fait comme œuvre mémoriale pour son père Amon-Rê seigneur-des-trônes-du-Double-Pays dans la forteresse (mnw) smꜣ-ḥꜣstyw, l'acte de réaliser pour lui un ḥnw d'éternité (nhh)* » (Urk. IV, 1228,12-13). Sous son successeur Amenhotep II, on rencontre une « *statue du seigneur (le roi) qui se trouve dans le ḥnw du domaine du chancelier* (PASQUALI, 2001, p. 21, doc. A.34 [p. Ermitage inv. 1116A, v° 1, 116]). D. VALBELLE (2014) au terme d'une récente analyse du vocable, a montré qu'à Deir al-Medina il s'agissait en général d'une chapelle abritant une statue royale du souverain régnant ou de ses ancêtres.

En somme, Il ressort de ces mentions parallèles que le terme *ḥnw* ne paraît pas désigner au départ une structure architecturale particulière mais semble plutôt s'appliquer à un espace délimité plus ou moins ouvert, construit ou non, qui abrite une chapelle ou un naos pour qu'y soit entreposée une barque divine, une statue du roi, d'un ancêtre royal ou d'un dieu, sans qu'il soit possible de déterminer si elle y réside en permanence ou seulement occasionnellement. Un tel *ḥ[nw]* (?) situé à proximité de la zone centrale était, peut-être, mentionné dans l'inscription du reposoir de granit (NIMS, 1969, fig. 7, col. 10), peu avant une mention probable de la porte [*ꜣ mr(w) t] m pr Ḥmn* située à l'est du V^e pylône (*ibid*, col. 11); voir *supra*, point n° 13.

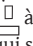
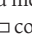
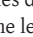
f) Conclusions sur le complexe monumental

Le complexe qui nous est décrit regroupe l'ensemble des caractères, c'est-à-dire des fonctions, qui ont été détaillés tout au long des colonnes: c'est tout à la fois, un temple (sacro-saint) *ḥwt-ntr* (*dsrt*), une chapelle *sh-ntr*, une « *place sacro-sainte* » *st-dsrt*, un lieu de culte royal *ḥwt-kꜣ* et un reposoir-*ḥnw*.

Pour une part, l'*Akhmenou* s'accorderait plutôt bien à ces particularités. C'est évidemment un ensemble éminent dans Karnak et l'évocation du nettoyage des alentours du temple pour lui faire place correspond très étroitement avec le contenu de la stèle CGC 34012 et est corroborée par le texte du reposoir de granit qui évoque la même activité un peu plus à l'est (NIMS, 1969, fig. 7, col. 13-14).

L'*Akhmenou* est bien considéré comme un *ḥwt-ntr*⁴¹. En ce qui concerne la notion de « *siège sacro-saint* », si l'appellation proprement dite n'est pas donnée au complexe, dans les inscriptions dédicatoires, Amon y déclare toutefois à Thoutmosis III:  (un roi qui) a sanctifié (Ma) Place plus (que celle des autres) dieux » (Urk. IV, 862,16) et  « *Menkheperê, Mon fils, Mon (bien) aimé, aux monuments lumineux et dont le grand siège est sanctifié* » (Urk. IV, 864,14-15). La stèle CGC 34012 nous informe encore qu'à l'image de certaines *st-dsrt*, l'*Akhmenou* est un lieu de création du monde, une butte primordiale et (pour cette raison?) a été juché sur un podium:  « *le siège de prédilection de mon père – celui de la première fois – Amon-Rê, maître des trônes du Double Pays, je le réaliserai pour lui sur un podium*⁴² de grès, rendu plus élevé et beaucoup plus grand » (Urk. IV, 834,5-8).

41. *Ḥwt-ntr*: Gardiner, 1958, col. 50; Urk. IV, 858,11; 864,1. *Ḥwt-ntr* ♂: Urk. IV, 858,8; 860,2.

42.  à lire *p*, (« *podium, socle* », Wb I, 489, 3-5, acception dérivant manifestement de *p*, « *siège* »). GRIMAL (2009, p. 116 ainsi que n. 76) lisait *pš*, ce qui serait un nouveau mot: les dictionnaires ne recensent en effet aucun terme *pš* qui aurait pu signifier « *podium* ». Il faut bien entendu considérer ici le signe  comme le déterminatif de la pierre (Gardiner O39) et non comme le phonogramme *š*  (Gardiner N37).

Avec la « Chapelle des Ancêtres », l'*Akhmenou* peut tout à fait passer pour un *ḥwt-kꜣ* ou un *ḥmw*. Sans compter que les deux chapelles serties au cœur de l'*Akhmenou* et dévolues au culte de statues de Thoutmosis III, pourraient également répondre à cette définition (PM II, p. 118, salles XXIV et XXV, AKM.CF.2-3 de la nomenclature actuelle).

On doit toutefois noter des omissions difficiles à comprendre comme l'absence troublante dans notre texte d'allusions à certains des éléments les plus caractéristiques de l'*Akhmenou* : pas de mentions de *ḥwt-ꜣt*, ni de *ḥrt-ib*, pas d'évocation du culte sokarien ni du culte solaire sur le toit du temple, pas d'indices de connection aux rituels jubilaires, pas de description de décors pouvant correspondre au « jardin botanique » ou à l'antichambre à huit niches du sanctuaire etc., pas même de mention du nom *Akhmenou*. Certes, le récit est très lacunaire, certes, comme on l'a déjà évoqué, le texte des *Annales* s'attache plus à la fonction qu'à la nature du complexe, néanmoins, cette dichotomie est étonnante.

Dès lors, une solution alternative est envisageable et le « siège d'intronisation d'Amon »⁴³ avec les bâtiments qui lui sont contigus et le prolongent vers l'Est pourraient également assez bien correspondre au complexe décrit ici.

Le « siège d'intronisation d'Amon », selon une récente hypothèse⁴⁴, a peut-être remplacé sous Thoutmosis III, au même emplacement, la chapelle en calcite d'Amenhotep I^{er}-Thoutmosis I^{er} et, selon une proposition solidement étayée de J.-Fr. Carloti, les piliers qui se dressaient autour de son naos central pourraient bien être ceux qui avaient plus tard porté les *Annales des prêtres de Karnak* (CARLOTTI, 2004, p. 85).

L'édifice comprenait assurément, dans son état pré-ramesside, une chapelle centrale dont il ne reste rien dans l'état actuel. Cette chapelle accueillait-elle à l'origine une statue du roi, une statue d'Amon ou sa barque portative ? Pour Barguet, le roi était là mis en présence d'une statue d'Amon par le truchement de laquelle le dieu lui imposait les couronnes de ses propres mains, en compagnie, apparemment, d'une statue d'Amonet (BARGUET, 1962, p. 115, 316 et 333).

L'édifice est juché sur un épais socle de grès, ce qui pouvait figurer un tertre primordial et faire de ce bâtiment un lieu de création du Monde.

La présence avérée de statues de Thoutmosis I^{er} et de Thoutmosis II sur le « siège d'intronisation d'Amon »⁴⁵ pourrait encore avoir concédé à cet édifice la qualité de *ḥwt-kꜣ*.

Les constructions qui se trouvaient plus à l'est, bâties en calcaire et remaniées plusieurs fois, pourraient bien, quant à elles, avoir remplacé des aménagements préexistants en briques crues. Les salles de l'est semblent avoir été des chapelles et il n'est pas impossible que l'une d'elle ait abrité une exceptionnelle statue d'Amon sous forme d'un sphinx anthropocéphale (AZIM, CABROL *et alii*, 2013, p. 7 et fig. 3 et p. 10-11) ; cette disposition pourrait-elle correspondre aux chapelles-*sh-ntr* de notre récit ?

Enfin, la situation du « siège d'intronisation d'Amon » à l'extrémité ouest du couloir menant à l'*Akhmenou* est-elle l'indice qu'il faut y reconnaître la « *place sacro-sainte de l'Ouest* » que mentionne l'inscription du reposoir de barque en granit publiée par NIMS (col. 21) ?

43. PM II, p. 87 ; BARGUET, 1962, p. 115, 316 et 333 ; CARLOTTI, 2004.

44. CARLOTTI, GABOLDE *et alii*, à paraître.

45. BARGUET, 1962, p. 316 et 333 ; CARLOTTI, 2004. LEGRAIN, 1908, p. 81 : « Plus au sud, près du mur extérieur sud, nous avons reconnu les arasements d'un Thoutmoseum où nous avons trouvé une grande statue de Thoutmosis II en calcaire dur, haute de 2m.20 et une autre de Thoutmosis I^{er} assis, en granit rose ».

Il n'est pas possible, en l'état actuel de la documentation, de trancher entre ces hypothèses, à supposer que ce ne soit pas encore une autre qu'il faille imaginer.

La reconstitution du mur sud des *Annales* de Thoutmosis III, telle que nous l'avons proposée ici, montre combien la reprise des dossiers – anciens ou récents – peut s'avérer féconde. Elle permet d'espérer que l'examen d'autres textes connus relatifs aux constructions du roi à Karnak, comme le grand texte de dédicace du mur sud de l'*Akhmenou* publié jadis par Gardiner ou le texte de consécration de la paroi du reposoir en granit rose étudié par Nims, livrera de nouvelles conclusions sur l'activité constructrice de Thoutmosis III sur le site : à cet exercice d'actualisation des connaissances nous prendrons volontiers part.

« *They did not know it was impossible so they did it* »

Mark Twain

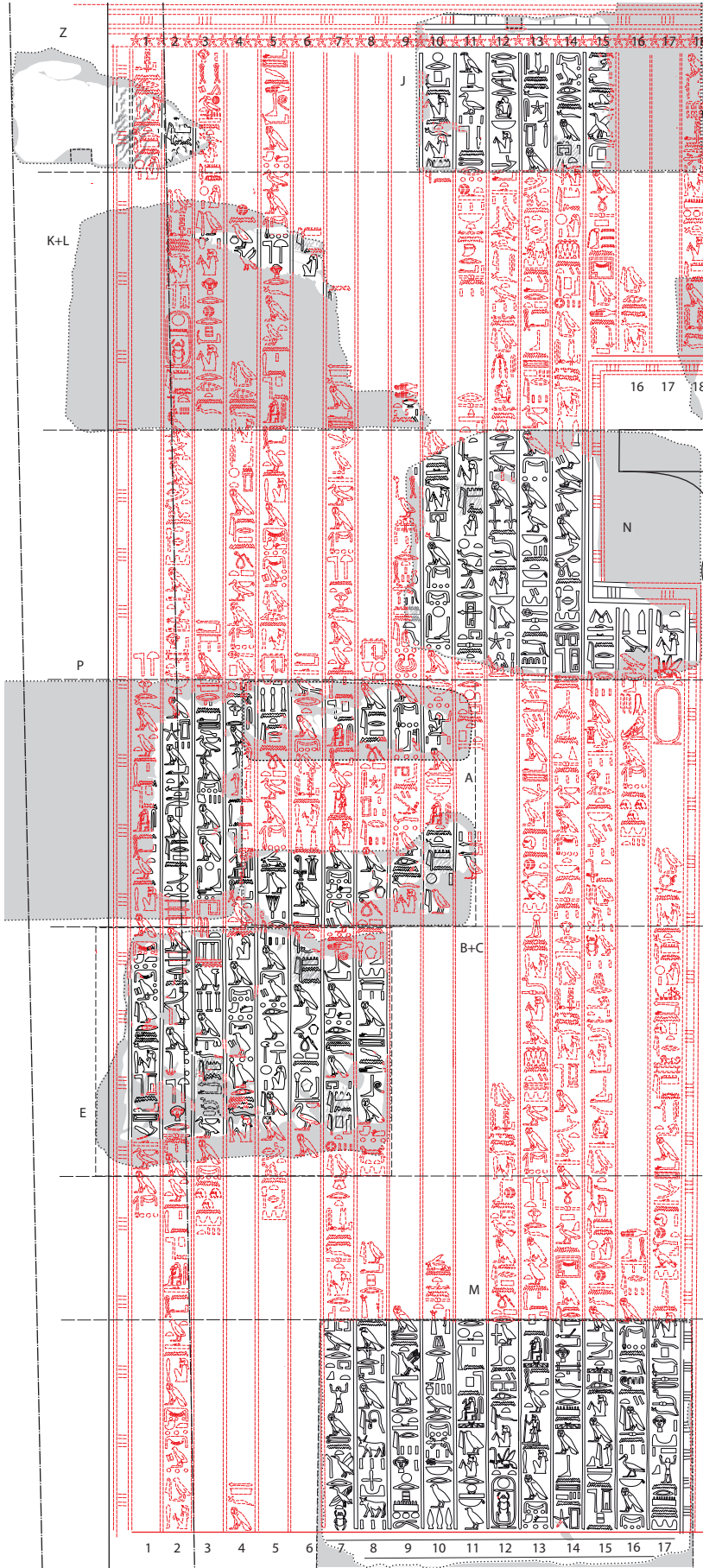
Bibliographie

- ADAM SH., EL-SHABOURY A., « Report on the Work of Karnak during the Seasons 1954-55 and 1955-56 », *ASAE* 56, 1959, p. 35-52.
- ARNAUDIÈS-MONTÉLIMARD É., 2003, « Un reposoir de barque en calcite édifié par Thoutmosis III dans le temple d'Amon-Rê à Karnak », *Les Cahiers de Karnak* 11, p. 159-234.
- ARNAUDIÈS-MONTÉLIMARD É., 2008, « L'arche en granit de Thoutmosis III et l'avant-porte du VI^e pylône », *Les Cahiers de Karnak* 12, p. 126-129.
- AUFRÈRE S., 1991, *L'univers minéral dans la pensée égyptienne* II, *BdE* 105/2. Le Caire.
- AYNARD J.-M., 1957, *Le prisme du Louvre AO 19.939*, Paris.
- AZIM M., 2001, « Un monument de Karnak oublié: la porte centrale de la Ouadjyt », *RdE* 52, p. 7-20.
- AZIM M., 2008, « 1860, une année sombre pour les monuments de Karnak », dans L. Gabolde (éd.), *Hommages à Jean-Claude Goyon*, *BdE* 143, p. 39-54.
- AZIM M., REVEILLAC G., 2004, *Karnak dans l'objectif de Georges Legrain. Catalogue raisonné des archives photographiques du premier directeur des travaux de Karnak de 1895 à 1917*, Paris.
- AZIM M., TRAUNECKER Cl., 1982, « Un mât du IX^e pylône au nom d'Horemheb », *Les Cahiers de Karnak* 7, p. 75-92.
- AZIM M., CABROL A., DOBRAKOWSKI A., GABOLDE L., 2013, « Les mystères d'un sphinx », *Les Cahiers de Karnak* 14, p. 1-11.
- BACON Fr., 1858, *Novum Organum. Liber secundus*. Édition de J. Spedding, R.L. Ellis & D.D. Heath, Londres.
- BARDINET Th., 2008, *Relations économiques et pressions militaires en Méditerranée orientale et en Libye au temps des pharaons*, *Études et Mémoires d'égyptologie* 7, Paris.
- BARGUET P., 1962, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, *RAPH* 21, Le Caire.
- BARRE É., 1993, *Choix et rôle de la pierre dans la construction des temples égyptiens*, Paris.
- BEAUX N., 1990, *Le cabinet de curiosités de Thoutmosis III. Plantes et animaux du « Jardin botanique » de Karnak*, *OLA* 36.
- VON BECKERATH J., 1981, « Ein Wunder des Amun bei der Tempelgründung in Karnak », *MDAIK* 37, p. 41-49.
- BISSON DE LA ROQUE F., CONTENAU G., CHAPOUTHIER F., 1953, *Le trésor de Tod*, *DFIFAO* XI, Le Caire.
- BISTON-MOULIN S., 2012, « L'épithète *ḥqꜣ mꜣ'(t)* et l'activité architecturale du début du règne autonome de Thoutmosis III » dans A. Gasse, F. Servajean, Chr. Thiers (éd.), *Et in Ægypto et ad Ægyptum, Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*, *CENiM* 5, p. 81-102.
- BLEIBTREU E., 2013, « Die Feldzüge Assurbanipals nach Ägypten », dans J. Budka, R. Gundacker, G. Pieke, *Florilegium Aegyptiacum ... (Fs. Satzinger)*, *GMBeihefte* 14, p. 21-40.
- BOMANN A.H., 1991, *The Private Chapel in Ancient Egypt*, Kegan Paul Int., Londres – New York.
- BORAİK M., GABOLDE L., GRAHAM A., à paraître, « Karnak's Quaysides: Evolution of the Embankments from the XVIIIth Dynasty to the Graeco-Roman Period », *actes du colloque « The Nile. Natural Landscape and Cultural Landscape »*, Mayence, 21-23 février 2013, *OLA*.
- BORGER R., 1996, *Beiträge zum Inschriftenwerk Assurbanipals. Die Prismenklassen A, B, C = K, D, E, F, G, H, J und T sowie andere Inschriften. Mit einem Beitrag von Andreas Fuchs*. Wiesbaden.
- BREYER Fr., 2003, *Tanutamani: die Traumstele und ihr Umfeld*, *ÄAT* 57, Wiesbaden.
- BURGOS Fr., LARCHÉ Fr., 2008, *La chapelle Rouge, le sanctuaire de barque d'Hatshepsout*, Paris.
- CABROL A., 2001, *Les voies processionnelles de Thèbes*, *OLA* 97, Louvain.
- CAD = *Chicago Assyrian Dictionary* 1-21, Chicago, 1956-2011.
- CALVERLEY A.M., 1935, *The Temple of King Sethos I at Abydos* II, Londres, Chicago.
- CARLOTTI J-Fr., CHAPPAZ J.-L., 1995, « Une porte de Masaharté à l'est du IX^e pylône », *Les Cahiers de Karnak* 10, p. 167-188.

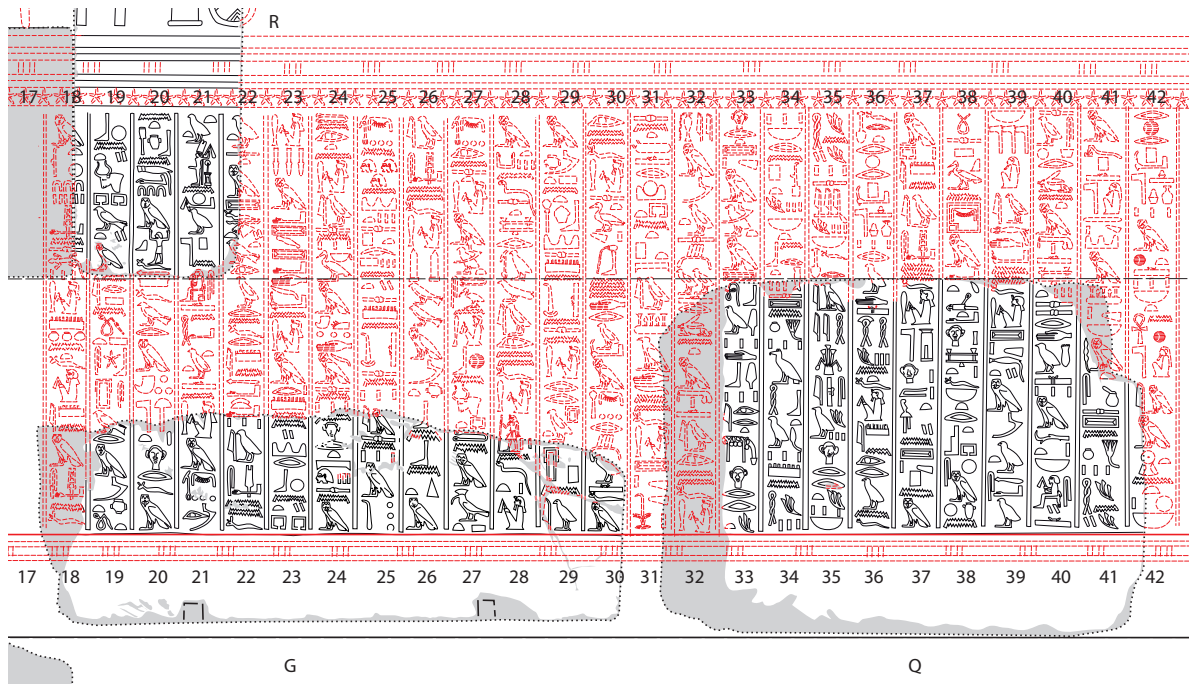
- CARLOTTI J.-Fr., 1995, « Contribution à l'étude métrologique de quelques monuments du temple d'Amon-Rê à Karnak », *Les Cahiers de Karnak* 10, p. 65-94.
- CARLOTTI J.-Fr., 2002, *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak. Étude architecturale*, Paris.
- CARLOTTI J.-Fr., 2004, « Le "siège d'intronisation d'Amon" et les "Annales des prêtres" de Karnak », *CRIPPEL* 24, p. 75-97.
- CARLOTTI J.-Fr., GABOLDE L., 2003, « Nouvelles données sur la *Ouadjyt* », *Les Cahiers de Karnak* 11, p. 255-338.
- CARLOTTI J.-Fr., GABOLDE L., 2006, « Le nom du reposoir de barque en granit rose de Thoutmosis III (et le nom de celui de Philippe Arrhidée) », *CRIPPEL* 24, p. 99-104.
- CARLOTTI J.-Fr., GABOLDE L., GRAINDORGE C., MARTINEZ Ph., *Les monuments d'Amenhotep I^{er} à Karnak I. La chapelle d'Amenhotep I^{er} et Thoutmosis I^{er}*, Ifao, Le Caire, sous presse.
- ČERNÝ J., 1939, *Late Ramesside Letters*, *BiAeg* 9.
- CHARLOUX G., JET J.-Fr., 2007, « Recherches archéologiques dans la cour nord du VI^e pylône », *Les Cahiers de Karnak* 12, p. 285-326.
- CLÈRE P., 1961, *La porte d'Évergète à Karnak*. 2^e partie, planches. *MIFAO* 84, Le Caire.
- COLLOMBERT Ph., 2008-2010, « Les stèles d'enceinte de Thoutmosis III à Héliopolis », *BSEG* 18, p. 5-14.
- COULON L., 2006, « Les sièges de prêtre d'époque tardive : à propos de trois documents thébains », *RdE* 57, p. 1-31.
- DAVIES N. de G., 1922, *The Tomb of Puyemrê at Thebes*, vol. I, New York.
- EDEL E., 1975, « Zur Deutung des Keilschriftvokabulars EA 368 mit ägyptischen Wörtern », *GM* 15, p. 11-16
- FAROUT D., 2014, « Les déclarations du roi Ounas », *RdE*, 65, p. 49-74.
- FRANKE D., 1994, *Das Heiligtum des Heqaib auf Elephantine : Geschichte eines Provinzheiligtums im Mittleren Reich*, *SAGA* 9, Heidelberg.
- FRANKFORT H., PENDLEBURY J.D.S., 1933, *The City of Akhenaten, Part II, The North Suburbs And The Desert Altars*, Egypt Exploration Society, Londres.
- GABOLDE L., 1998, *Le "grand château d'Amon" de Sésostri I^{er} à Karnak*, *MAIBL* 17, Paris.
- GABOLDE L., 2003, « Compléments sur les obélisques et la "cour de fêtes" de Thoutmosis II à Karnak », *Les Cahiers de Karnak* 11, p. 417-468.
- GABOLDE L., 2005, *Monuments décorés en bas-reliefs, aux noms de Thoutmosis II et Hatchepsout à Karnak*, *MIFAO* 123, Le Caire.
- GABOLDE L., 2007, « An Atlas of the Obelisks of Karnak », *Egyptian Archaeology* 31, p. 33-35.
- GABOLDE L., 2009, « De la soi-disant "arche" en granit de Thoutmosis III à Karnak », *GM* 223, p. 43-52.
- GABOLDE L., 2012, « Le parvis et la porte du IV^e pylône : considérations sur une chapelle et des obélisques », dans Chr. Zivie-Coche, I. Guerneur (éds), *Parcourir l'éternité, Hommages Jean Yoyotte, Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Section des Sciences religieuses*, Turnhout, p. 459-481.
- GABOLDE L., 2013, « Remarques sur le chemisage des obélisques de la *Ouadjyt* et sa datation », *Les Cahiers de Karnak* 14, p. 383-399.
- GABOLDE L., 2016, *La genèse d'un temple, la naissance d'un dieu*, Ifao, Le Caire, sous presse.
- GABOLDE L., RONDOT V., 1996, « Une chapelle d'Hatchepsout remployée à Karnak-Nord », *BIFAO* 96, p. 177-227.
- GABOLDE L., LE FUR D., MA'AROUF A. el-H., 1987, « Fragments divers découverts dans l'*Akh-Menou* », *Les Cahiers de Karnak* 8, p. 167-187.
- GABOLDE M., 1992, « Étude sur les dénominations et l'aspect architectural des pylônes du temple d'Amon-Rê à Karnak », *Bulletin du Cercle d'Égyptologie Victor Loret* 6, p. 17-60.
- GARDINER A.H., 1932, *Late Egyptian Stories*, *BiAeg* I, Bruxelles.
- GARDINER A.H., 1935, *Hieratic Papyri in the British Museum III. The Chester-Beatty Gift*, I (texte) & II (planches), Londres.
- GARDINER A.H., 1946, « Davies's Copy of the Great Speos Artemidos Inscription », *JEA* 32, p. 43-56.
- GARDINER A.H., 1952, « Tuthmosis III Returns Thanks to Amūn », *JEA* 38, p. 6-23.

- GARDINER A.H., 1953, « The coronation of King Haremhab », *JEA* 39, p. 13-39.
- GESSLER-LOHR B., 1983, *Die heiligen Seen ägyptischer Tempel*, HÄB 21, Hildesheim.
- GESTERMANN L., 2000, « Die Plünderung Thebens durch assyrische Truppen – Eine Randbemerkung aus ägyptologischer Sicht », dans *Dankesgabe für Heinrich Schützing zum 75. Geburtstag dargebracht vom Orientalischen Seminar der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn, Hallesche Beiträge zur Orientwissenschaft* 29, p. 63-80.
- GOELET O., 1996, « A New “Robbery” Papyrus: Rocherster MAG 51.346.1 », *JEA* 82, p. 107-127, et pl. IX-X.
- GRAEFE E., 1999, « Über die Goldmenge des Alten Ägypten und die Beraubung der thebanischen Königsgräber », *ZÄS* 126, p. 19-40.
- GRAINDORGE C., 2002, « Der Tempel des Amun-Re von Karnak zu Beginn der 18. Dynastie », *5. Ägyptologische Tempeltaugung, Würzburg, 23.-26. September 1999*, Wiesbaden, p. 83-90.
- GRAINDORGE C., MARTINEZ Ph., 1989, « Karnak avant Karnak: les constructions d'Aménophis I^{er} et les premières liturgies amoniennes », *BSFE* 115, p. 36-64.
- GRANDET P., 1994, *Le papyrus Harris I (BM 9999)*, BdE 109, I-II, Le Caire.
- GRANDET P., MATHIEU B., 1998, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, 2^e éd., Paris.
- GRIMAL N., 2006a, « Les Annales de Thoutmosis III », *Annuaire du Collège de France 2005-2006*, n° 106, p. 583-601.
- GRIMAL N., 2006b, « L'œuvre architecturale de Thoutmosis III à Karnak », *CRAIBL*, p. 965-983.
- GRIMAL N., 2009, « Nouveaux fragments des Annales de Thoutmosis III à Karnak », dans U. Rössler-Köhler (éd.), *Die ihr vorbeigehen werdet... wenn Gräber, Tempel und Statuen sprechen. Gedenkschrift für Prof. Dr. Sayed Tawfik Ahmed*, SDAIK 16, p. 105-120.
- GROTHOFF Th., 1996, *Die Tornamen der ägyptischen Tempel*, *AegMon* 1, Aix-la-Chapelle.
- GUTBUB A., 1973, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo*, BdE 47/1, Le Caire.
- HARRIS J.R., 1961, *Lexicographical Studies in Ancient Egyptian Material. Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Institut für Orientforschung Veröffentlichung* 54, Berlin.
- HAWASS Z., 2009, « The Unfinished Obelisk Quarry at Aswan », dans S. Ikram A. Dodson (éd.), *Beyond the Horizon. Studies in Egyptian Art, Archaeology and History in Honor of Barry J. Kemp*. Le Caire, p. 143-164.
- HAYES W.C., 1960, « A Selection Tuthmoside Ostraca from Dēr El-Baḥārī », *JEA* 46, p. 29-52.
- HELCK W., 1968, *Die Ritualszenen auf der Umfassungsmauer Ramses'II. in Karnak*, ÄA 18/1-2.
- HELCK W., 1969, « Eine Stele Sebekhoteps IV. aus Karnak », *MDAIK* 24, p. 194-200.
- JANSEN-WINKELN K., 1999, *Sentenzen und Maximen in den Privatinschriften der ägyptischen Spätzeit*, Berlin.
- KARLSHAUSEN Chr., 2009, *L'iconographie de la barque processionnelle divine en Égypte au Nouvel Empire*, OLA 182.
- KLEMM D., KLEMM R., 2013, *Gold and Gold Mining in Ancient Egypt and Nubia*, Heidelberg, New York, Londres.
- KRUCHTEN J.-M., 1986, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose, intendant du domaine d'Amon sous le pontificat de Pinedjem II*, MRE 5.
- KRUCHTEN J.-M., 1991, « Le “Maître des dieux” de Karnak », dans U. Verhoeven, E. Graefe (éd.), *Religion und Philosophie im alten Ägypten. Festgabe für Philippe Derchain zu seinem 65. Geburtstag am 24. Juli 1991. Herausgegeben von Ursula Verhoeven und Erhart Graefe*, OLA 39, p. 179-187.
- LABOURY D., 1998, *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation d'un portrait royal dans son contexte historique*, *AegLeod* 5, Liège.
- LACAU P., 1926, *Stèles du Nouvel Empire I/2, Catalogue Général du Musée du Caire n° 34065-34186*, Le Caire.
- LACAU P., 1955, « L'or dans l'architecture égyptienne », *ASAE* 53, p. 221-250.
- LACAU P., CHEVRIER H., 1977, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak*, I, Le Caire.
- LEFÈBVRE G., 1951, « Observations grammaticales sur Pap. Harris I », *RdE* 8, p. 123.
- LE FUR D., MARITAU P., 1995, « Conservation d'une semelle de mât à oriflammes du IX^e pylône », *Les Cahiers de Karnak* 10, p. 381-395.
- LEGRAIN G., 1901, « Mémoire sur la porte située au sud de l'avant-sanctuaire à Karnak et sur son arche fortuite », *ASAE* 2, p. 223-229.

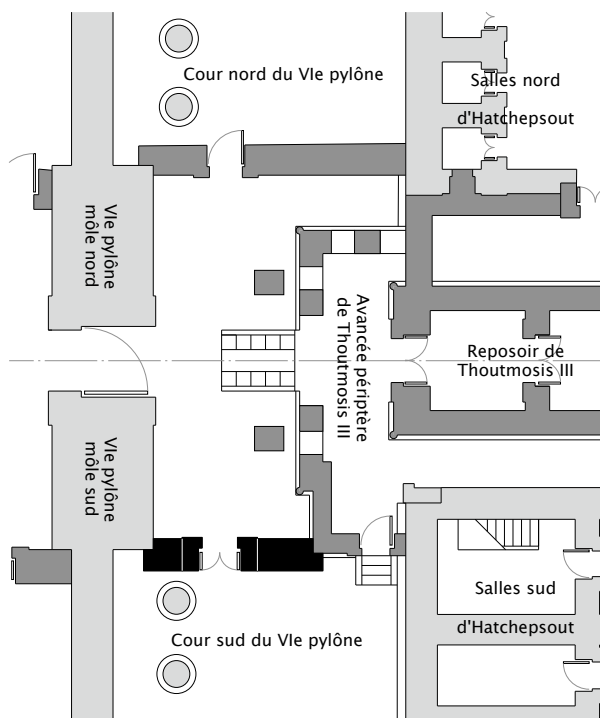
- LEGRAIN G., 1904, « Rapport sur les travaux exécutés à Karnak du 31 octobre 1902 au 15 mai 1903 », *ASAE* 5, p. 1-43.
- LEGRAIN G., 1917, « Fragment de texte; titre nouveau », *ASAE* 16, p. 174.
- LEGRAIN G., 1908, *EEF Reports 1907-1908*, p. 80-82.
- LETELLIER B., LARCHÉ Fr., 2013, *La cour à portique de Thoutmosis IV*, Paris, 2013.
- LOTH M., 2007, « Werte von Materialien: Bau und Denkmalsteine », dans *Das Heilige und die Ware. Eigentum, Austausch und Kapitalisierung im Spannungsfeld von Oekonomie und Religion. Workshop vom 26.05 Bis 28.05.2006*, IBAES VII, GHP.
- LUCKENBILL D., 1927, *Ancient Records of Assyria and Babylonia II*, Chicago.
- MORKOT R.G., 2000, *The Black Pharaohs. Egypt's Nubian Rulers*, Londres.
- NAVILLE É., 1891, *Bubastis (1887-1889)*, Londres.
- NAVILLE É., 1897, *The Temple of Deir el Bahari II: The Ebony Shrine, Northern Half of the Middle Platform*. Londres.
- NIMS Ch., 1969, « Tuthmosis III's benefactions to Amon », dans *Studies in Honor of John A. Wilson*, *SAOC* 35, p. 69-74.
- NIMS Ch., 1955, « Places about Thebes », *JNES* 14, p. 110-123.
- DE ODORICO M., 1995, *The Use of Numbers and Quantifications in the Assyrian Royal Inscriptions*, dans *State Archives of Assyria Studies III*, Helsinki.
- OGDEN J., 2000, « Metals », dans P. Nicholson, I. Shaw, (éd.), *Ancient Egyptian Materials and Technology*, Cambridge, p. 148-176.
- ONASCH H.U., 1994, *Die Assyrischen Eroberungen Agyptens*, *ÄAT* 27, Wiesbaden.
- QUACK J.Fr., 1997, « Ein ägyptisches Handbuch des tempels und seine griechische Übersetzung », *ZPE* 119, p. 297-300.
- QUACK J.Fr., 2004, « Organiser le culte idéal. Le Manuel du Temple », *BSFE* 160, p. 9-25.
- PASQUALI St., 2001, *Topographie culturelle de Memphis I*, *CENiM* 4, Montpellier.
- PERDU O., 2011-2013, « Une faveur royale concernant les statues du précepteur Horirâa », *BSEG* 29, p. 111-130.
- ROEDER G., 1914, *Naos, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Leipzig.
- RONDOT V., 1997, *La grande salle hypostyle de Karnak: les architraves I*, ERC, ADPF, Paris.
- SCHOTT S., 1990, *Bücher und Bibliotheken im alten Ägypten*, Wiesbaden.
- SHIRLEY J.J., 2014, « The power of the Elite: The Officials of Hatshepsut's Regency and Coregency », dans J. Galàn, P.F. Dorman, B. Bryan (éd.) *Acts of the symposium held in Grenada 4-7 mai 2010: Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut*. *SAOC* 69, p. 173-246.
- VON SODEN W. *AHW, Akkadisches Handwörterbuch* 1- 3, Wiesbaden, 1958-1981.
- SOUROUZIAN H., 1995, « Les colosses du II^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak, remplois ramessides de la XVIII^e dynastie », *Les Cahiers de Karnak* 10, p. 505-543.
- SPENCER P., 1980, « *Sbht* as a Term for a wooden screen », *JEA* 66, p. 161-164.
- SPENCER P., 1984, *Egyptian Temple, a Lexicographical Study*, Londres.
- STÖRK L., 1975, « Gold », *LÄ* 2, col. 725-731.
- TACKE N., 2013, *Das Opferritual des ägyptischen Neuen Reiches I-II*, *OLA* 222, Louvain, Paris, Walpole MA.
- THIERS Chr., 1998, « À propos de *h_{pw}* / *h_p(y)* "figures en relief, gravures" », *RdE* 49, p. 257-258.
- TRAUNECKER Cl., 1989, « Le "Château de l'Or" de Thoutmosis III et les magasins nord du temple d'Amon », *CRIPPEL* 11, p. 89-111.
- *Urk. IV* = SETHE K., 1906-1933, *Urkunden der 18. Dynastie* 1-16, puis HELCK W., 1955-1958, *Urkunden des 18. Dynastie* 17-22, Leipzig.
- VAN SICLEN C.C., 1984, « The Date of the Granite Bark Shrine of Tuthmosis III », *GM* 79, p. 53.
- VARILLE A., 1968, *Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep fils de Hapou*, *BdE* 44, Le Caire.
- VALBELLE D., 2014, « le khénou de Ramsès II », dans B.J.J. Haring, O.E. Kaper, R. van Walsem (éd.), *The Workman's Progress. Studies in the Village of Deir el-Medina and other Documents from Western Thebes in Honour of Rob Demarée*, *EgUit* 28, p. 237-254.
- WALLET-LEBRUN Chr., 2010, *Le grand livre de pierre. Les textes de construction à Karnak*, *ÉtudÉg* 9, *MAIBL* 41, Paris.
- ZIVIE-COCHE Chr., 1976, *Giza au deuxième millénaire*, *BdE* 70, Le Caire.



Pl. II Reconstitution de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak, partie gauche (col 1-17)



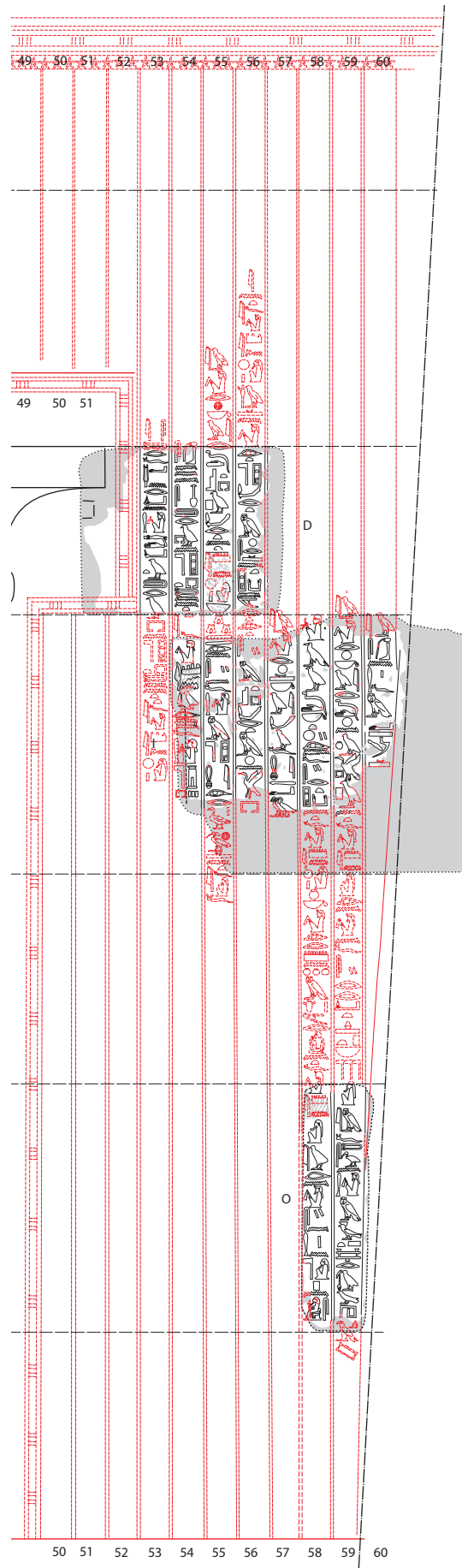
Pl. III a Reconstitution de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak, partie médiane, au-dessus de la porte (col 18-42)



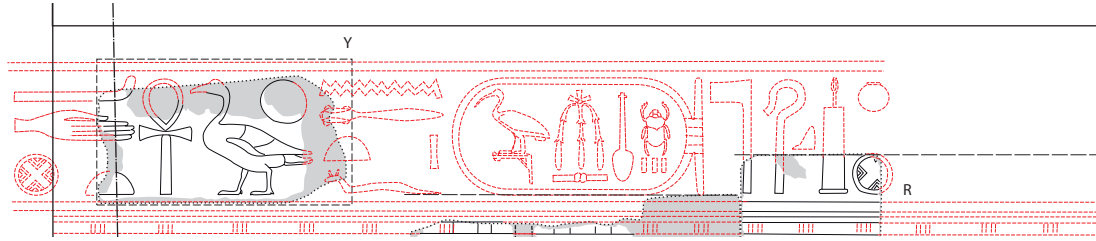
ESSAI DE RESTITUTION DE LA PARTIE CENTRALE DE LA COUR DU VIe PYLÔNE À LA FIN DU RÈGNE DE THOUTMOSIS III



Pl. III b Localisation en plan de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak (dessin et reconstitution J.-Fr. CARLOTTI)



Pl. IV Reconstitution de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak, partie droite (col. 53-60)



Pl. V Reconstitution de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak, bandeau de dédicace